



**HAL**  
open science

## Sanctuaires et pratiques religieuses du III<sup>e</sup> au Ve s. apr. J.-C. dans le Centre-Est de la Gaule (Lugdunensis I et Maxima Sequanorum)

Antony Hostein, Martine Joly, Michel Kasprzyk, Pierre Nouvel

### ► To cite this version:

Antony Hostein, Martine Joly, Michel Kasprzyk, Pierre Nouvel. Sanctuaires et pratiques religieuses du III<sup>e</sup> au Ve s. apr. J.-C. dans le Centre-Est de la Gaule (Lugdunensis I et Maxima Sequanorum). Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.187-218. hal-01503442

**HAL Id: hal-01503442**

**<https://hal.science/hal-01503442>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Sanctuaires et pratiques religieuses du III<sup>e</sup> s. au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. dans le Centre-Est de la Gaule (*Lugdunensis I* et *Maxima Sequanorum*)

Antony HOSTEIN, Martine JOLY, Michel KASPRZYK, Pierre NOUVEL

**Mots-clés.** *Gaule de l'Est, pratiques culturelles, abandon des sanctuaires.*

**Résumé.** *La documentation disponible (témoignages archéologiques de fouilles anciennes ou récentes, sources écrites) pour les régions de l'Est, relativement abondante, offre la possibilité d'aborder plusieurs questions essentielles sur les évolutions du paganisme traditionnel entre Haut- et Bas-Empire. En particulier, cette confrontation et mise en série des sources permet de proposer un phasage relativement précis des phénomènes, aussi bien pour ce qui concerne les mutations des pratiques culturelles que les transformations des aménagements et des lieux de culte.*

**Keywords.** *Eastern Gaul, cult practices, abandonment of sanctuaries.*

**Abstract.** *The available documentation (archaeological data from former and new excavations, written sources) regarding the eastern areas of Gaul is quite copious, offering the possibility to get on main questions about the evolution of the traditional paganism between the Early Empire and Late Antiquity. This collation and classification of sources allows, in particular, to put forward a rather precise phasing of events concerning the changes in cult practices as well about the transformation of equipments and cult sites.*

*Translation: Isabelle FAUDET*

J.-G. Bulliot, à la fin du XIX<sup>e</sup> s., fut le premier à étudier les sanctuaires païens de l'Est de la Gaule et les premiers pas de la religion chrétienne à travers l'analyse des rythmes et des modalités d'abandon des sanctuaires (Bulliot, Thiollier, 1892). Son étude était marquée par le poids de l'historiographie chrétienne (Vacandard, 1899), qui n'envisageait que ce facteur pour expliquer l'abandon des sites païens en prenant à la lettre les événements conflictuels diffusés par certaines sources hagiographiques de l'Antiquité tardive : Martin de Tours ou encore les saints d'Autun (Kasprzyk, 2005). Cet intérêt a toutefois permis l'étude de plusieurs sanctuaires (Donzy, Santenay) sur lesquels certains éléments précis, très utiles pour la présente étude (position des monnaies, mobiliers datant par exemple), ont été enregistrés dès cette date. On ne fera pas ici d'histoire de la recherche sur la question dans le Grand-Est : les éléments nécessaires pourront être consultés dans une synthèse récente (Izri *et al.*, 2011).

Il est possible aujourd'hui de reprendre ce dossier, en s'appuyant pour partie sur ces données anciennes, pour partie sur les nombreux compléments analysés plus récemment. Il s'agit d'une part d'une relecture des mobiliers trouvés sur les sites anciennement fouillés (les Fontaines Salées, Vault de Lugny par exemple), en second lieu des données offertes par un certain nombre de fouilles assez récentes et finalement assez nom-

breuses (Crain, Mirebeau, Mandeuve, Nitry, Lantenne-Vertière, Mont Rivel, etc.), mais aussi en exploitant les informations livrées par les multiples observations ponctuelles de terrain.

## DÉLIMITATION ET CARACTÉRISTIQUE DU CORPUS D'ÉTUDE

La question de la genèse des sanctuaires gallo-romains et des réseaux de sanctuaires du Grand-Est a été récemment réévaluée (Reddé *et al.* dir., 2011 ; Cazanove, Méniel dir., 2012). Nous tenterons donc ici une démarche sur la même zone, mais concernant cette fois-ci la fréquentation culturelle tardive de ces mêmes sites. L'enquête porte sur le territoire de plusieurs cités du diocèse des Gaules : cités des Éduens, de Chalon, des Lingons en Lyonnaise I, d'Auxerre, des Sénon et des Tricasses en Lyonnaise I puis IV, des Leuques (Belgique I) et des Séquanes et des Rauraques (Séquanaise), sur le territoire des actuelles régions Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace (fig. 158).

En 1993, I. Faudet notait que les régions Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Alsace, si elles comptabilisaient nombre de lieux de culte d'époque romaine, souf-

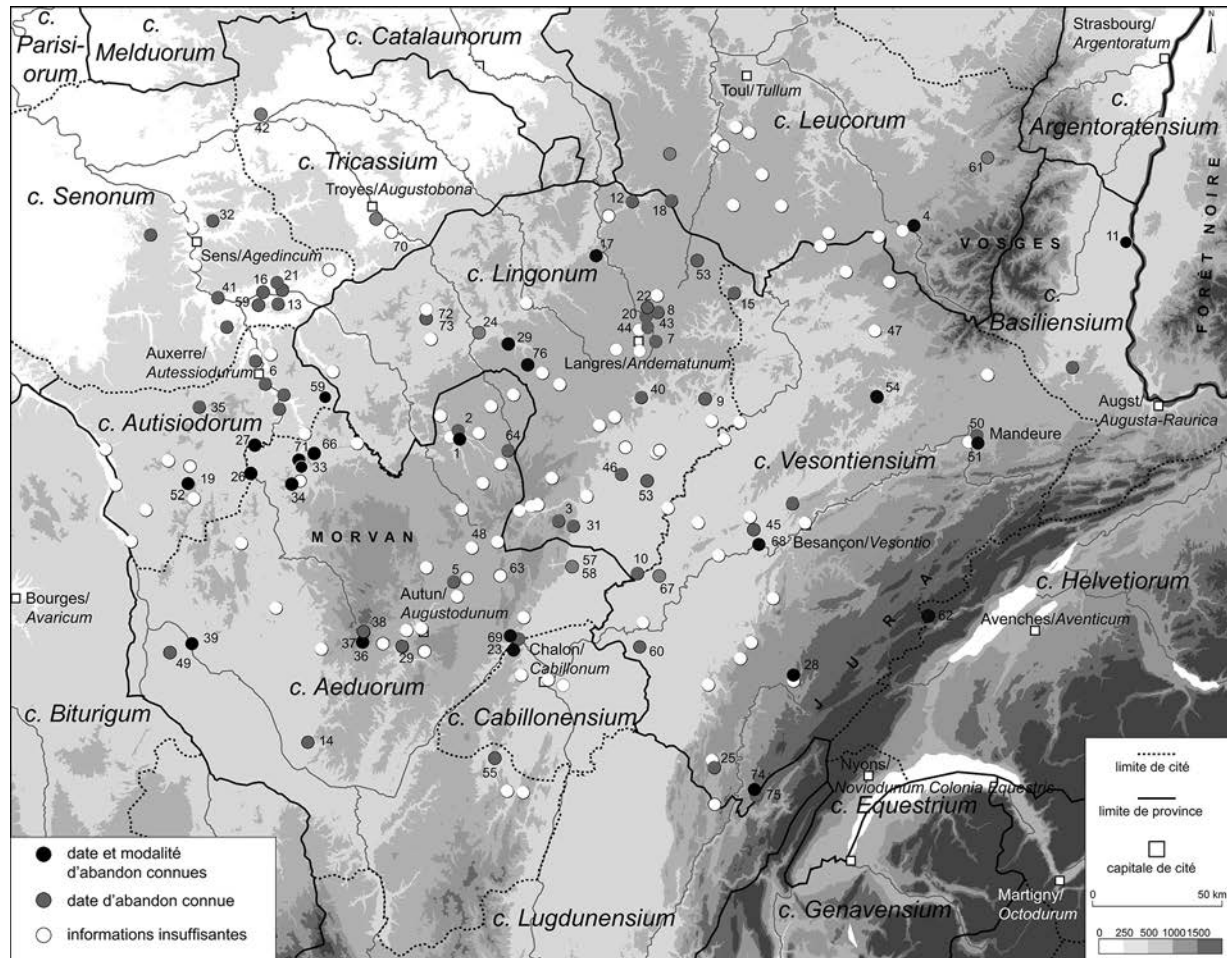


Fig. 158 – Zone d'étude et localisation des sites étudiés dans leur contexte administratif de la fin du IV<sup>e</sup> s. et localisation des sites concernés par l'étude (les numéros renvoient au tableau XII) (DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

fraient d'un corpus vieillissant, fondé sur l'étude de quelques sanctuaires majeurs et sur des approches essentiellement monumentale et iconographique (Fauduet, 1993). Les prospections aériennes, si elles avaient multiplié les occurrences, n'apporteraient pas la documentation mobilière permettant une nécessaire mise en perspective chronologique. Il fallait alors renoncer à discuter des processus et des événements marquant les phases d'abandon de ces sites.

Depuis, les fouilles, autant programmées que préventives, se sont multipliées. Elles ont concerné des sanctuaires de grandes dimensions (Mandeure, Mirebeau) et d'autres plus modestes (Vertault, Ménestreau, Imphy). Les études stratigraphiques, au même titre que les nombreuses études thématiques, permettent aujourd'hui une approche bien plus détaillée. Un état des lieux de la documentation a d'ailleurs été dressé récemment pour les régions qui nous intéressent ici (Izri *et al.*, 2011). Complété par quelques découvertes (une vingtaine) réalisées plus récemment, il servira de base à ce travail. Le corpus ainsi constitué révèle l'intérêt porté par les archéologues à cette question et l'abondance de la documentation nouvelle, complétant largement les inventaires synthétiques récents (Fauduet, 2010). Il se caractérise par une forte hétérogénéité, associant vastes fouilles anciennes mal documentées, découvertes ponctuelles et fortuites, données issues de prospections terrestres ou aériennes, auxquelles s'ajoute une série d'une vingtaine de sites plus intensément explorés par l'archéologie programmée ou préventive.

Cette masse documentaire a cependant nécessité une épuration importante, afin de ne retenir que les complexes dont le caractère religieux ne peut être discuté. Nous nous sommes donc limités à des critères objectifs et consensuels, reprenant les choix proposés par I. Fauduet dès 1993 : la présence d'un temple et/ou d'un péribole bien documenté, celle d'une inscription explicite, ou encore celle d'ex-voto anatomiques (Fauduet, 1993). Ce corpus comprend des sanctuaires publics, périphériques à des agglomérations, mais aussi des sanctuaires privés, domaniaux, intégrés à des établissements ruraux (Nouvel, 2009).

Épuré de ses nombreuses scories, l'ensemble étudié ici se compose de 226 sites, la plupart faiblement documentés (fig. 158 et tabl. XII). Parmi cette masse, seuls 76 disposent de mobilier permettant de préciser les périodes durant lesquelles ils ont été fréquentés, les différentes phases d'aménagement et, pour quelques-uns, les pratiques qui s'y sont déroulées (tabl. XII). Sur 32 d'entre eux, un phasage plus précis est même possible, même si 20 seulement livrent des données optimales : fouilles extensives et stratigraphiques accompagnées d'études de mobilier (tabl. XII). Encore notre approche particulière est-elle rendue plus complexe par les phénomènes d'arasement qui concernent en premier lieu les phases les plus tardives. L'intégration des données provenant des couches superficielles, en particulier des couches de labour, est donc nécessaire, sinon incontournable, soulignant ici l'intérêt des prospections systématiques et intensives mais aussi de l'exploitation méthodique des terres de

Tabl. XII – Tableau de synthèse des sanctuaires documentés dans la zone d'étude.

n°	Commune	Nom	Département	Type de sanctuaire	Fouille ancienne	Fouilles avec phasage	TPQ (création)	Dernière phase d'aménagement	TAQ (mobilier)	Périodisation	Réutilisation postérieure	Modalité d'abandon	Divinité principale
1	Alise-Sainte-Reine	la Croix Saint-Charles <i>forum</i> / cimetière St-Père	21	Périphérie agglo	1	1	LT C2 (déb. II <sup>e</sup> s. av.) vers 15 av.	milieu II <sup>e</sup> s.	388 / 402 vers 300 (ép. sévérienne au -)	380 à 400 280 à 300	RAS RAS	Progressif Progressif	Apollon <i>Moritasgus</i> (culte impérial ?)
3	Ancy	les Froidfonds	21	Périphérie agglo	1	0	LT D2 (80 av.)	fin I <sup>er</sup> s. ?	déb. IV <sup>e</sup> s.	300 à 320	RAS	NR	<i>Sucellus</i>
4	Archette	Chaugouite / Forêt de la Tanière	88	NR	1	0	1	II <sup>e</sup> s. ?	350	340 à 360	RAS	Destruction de la <i>figura</i>	Mercur
5	Arnay-le-Duc	Chassenay	21	NR	1	0	I <sup>er</sup> s.	NR	392	380 à 400	RAS	NR	<i>Albius</i> et <i>Damona</i>
6	Auxerre	Branthaume / St-Amâtre	89	Périphérie agglo	1	0	NR	NR	280	260 à 280	RAS	NR	Apollon
7	Balesmes-sur-Marne	Marnotte	52	Source	1	0	NR	NR	vers 350	340 à 360	RAS	NR	<i>Matrona</i>
8	Bannes	Rupt de Corbé	52	Périphérie agglo	1	0	NR	NR	378	360 à 380	RAS	NR	NR
9	Beaujeu	le Polot	70	Nécropole rurale	1	0	NR	NR	395 / 402 (Honorius)	380 à 400	Nécropole VI <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> s.		NR
10	Beire-le-Châtel	la Chaume Tupin	21	Nécropole rurale	1	0	LT D2 -Aug	II <sup>e</sup> s.	392	380 à 400	RAS	NR	<i>Ianuaris</i>
11	Biesheim	Oedenburg	68	Périphérie agglo	0	1	NR	NR	350 (Constance II)	340 à 360	RAS	NR	NR
12	Bologne	la Chênate	52	Périphérie agglo	0	0	NR	NR	378	360 à 380	RAS	NR	NR
13	Bouilly	les Portes d'Enfer	89	Nécropole rurale	0	0	-50	NR	350	340 à 360	RAS	NR	NR
14	Bourbon-Lancy	Saint Léger, thermes	71	Source	1	0	LT D1 ? Aug ? (potins)	III <sup>e</sup> s. ?	360	360 à 380	Agglomération	Poursuite fréquentation	Apollon <i>Barvo</i> et <i>Damona</i>
15	Bourbonne-les-Bains	établissement thermal	52	Source	1	1	Aug. V. 10 av. J-C	fin I <sup>er</sup> s. -déb. III <sup>e</sup> s.	360	360 à 380	Squat / récupération HMA, agglomération	NR	Apollon <i>Barvo</i> et <i>Damona</i>
16	Brienon-sur-Armançon	Champ de l'Aireigne	89	NR	0	0	LT D1	NR	388 / 402	380 à 400	RAS	NR	NR
17	Brottes	Combe du Champ Bas	52	Source	1	1	LT D2 -Aug ?	II <sup>e</sup> s. ?	3 <sup>e</sup> quart II <sup>e</sup> s.	180 à 200	RAS	Colmatage du gouffre	<i>Atesmerta</i>
18	Chalvaines	Bois de Chalvaines	52	Nécropole rurale	1	0	NR	NR	vers 350	340 à 360	RAS	NR	NR
19	Champallement	Compièrre	58	Périphérie agglo	1	0	NR	fin I <sup>er</sup> s. au plus tard	360 (Décence)	360 à 380	RAS	NR	NR
20	Champigny-lès-Langres	les Granges	52	Périphérie agglo	1	0	NR	NR	Dynastie théodosienne (380)	380 à 400	RAS	NR	NR
21	Champlost	Fouon d'Avrolles	89	Périphérie agglo	0	0	LT moyenne	NR	378	360 à 380	RAS	NR	NR
22	Charmes	Saussaie	52	Périphérie agglo	0	0	NR	NR	388-402	380 à 400	RAS	NR	NR

Tabl. XII (suite) – Tableau de synthèse des sanctuaires documentés dans la zone d'étude.

23	Chassey-le-Camp	la Redoute	71	Site laténien de hauteur abandonné	1	0	Auguste	NR	388 / 402	380 à 400	RAS	Abandon progressif ?	NR
24	Chatillon-sur-Seine	la Douix	21	Source	0	1	Hallstatt	pas de monumentalisation	350	340 à 360	RAS	NR	NR
25	Chavéria / Moutonne	le Têtu	39	Périphérie aggro	0	1	NR	milieu II <sup>e</sup> s.	360	360 à 380	RAS	Démontage de la base centrale fin IV <sup>e</sup> s.	NR
26	Chevroches	la Maladière	58	Centre public	0	1	40	fin I <sup>er</sup> s.	150	140 à 160	Place	Démantèlement	NR
27	Crain	la Parparée	89	Nécropole rurale	0	1	NR	II <sup>e</sup> s. ?	378	360 à 380	RAS	Destruction de la figura	Minerve
28	Équevillon	Mont Rivel	39	Centre public	1	0	NR	entre 66 et milieu II <sup>e</sup> s.	AE4 388-402	380 à 400	RAS	NR	NR
29	Essarois	la Combe Gauthier	21	Source	1	1	LTD	II <sup>e</sup> s.-III <sup>e</sup> s.	388-402	380 à 400	RAS	NR	Apollon <i>Vindonus</i>
30	Étang-sur-Aroux	Champ de Rully	71	NR	1	0	NR	NR	Gratien 380	380 à 400	RAS	NR	<i>Clotildia</i>
31	Flavignerot	Mont Afrique	21	Site laténien de hauteur abandonné	1	0	NR	NR	388-402	380 à 400	RAS	NR	<i>Aveta</i>
32	Fontaine-la-Gaillarde	Grande Vallée	89	Nécropole rurale	0	1	La Tène D2	augustéenne	10 apr. J.-C.	0 à 10	RAS	NR	NR
33	Fontenay-près-Vézelay	Crot au Port	89	Domaniel / villa	1	0	70	III <sup>e</sup> s. ?	260	260 à 280	RAS	Laisser tel quel, ainsi que l'autel et la figura	Mercur
34	Fontenay-près-Vézelay	Couan	89	Périphérie aggro	0	0	NR	NR	360	360 à 380	RAS	NR	<i>Cobarnus</i>
35	Fontenoy-en-Puisaye	Solmet	89	Périphérie aggro	1	0	NR	NR	378	360 à 380	RAS	NR	NR
36	Glux-en-Glenne	Theureau de la Roche	58	Périphérie aggro	1	1	NR	fin I <sup>er</sup> s.	Constantin 320	320 à 340	RAS	NR	Mercur
37	Glux-en-Glenne	la Grande Vente	58	Site laténien de hauteur abandonné	1	0	NR	II <sup>e</sup> s. ?	fin II <sup>e</sup> s.	180 à 200	RAS	NR	NR
38	Glux-en-Glenne	Fontaine Saint-Pierre	58	Source	1	1	La Tène D1	pas de monumentalisation	fin I <sup>er</sup> s.	180 à 200	Poursuite de fréquentation	Pas d'abandon	NR
39	Imphy	la Varenne	58	NR	0	1	La Tène C2	milieu II <sup>e</sup> s.	378	360 à 380	RAS	Abandon progressif ?	NR
40	Isômes	Vareennes	52	Centre public	0	1	Aug. V. 10 av. J-C	milieu II <sup>e</sup> s.	388-402	380 à 400	RAS	NR	NR
41	Joigny	Haut le Pied	89	Domaniel / villa	1	0	Julio-Claudiens	fin I <sup>er</sup> s.	milieu III <sup>e</sup> s.	260 à 280	RAS	NR	NR

Tabl. XII (suite) – Tableau de synthèse des sanctuaires documentés dans la zone d'étude.

42	La Villeneuve-au-Châtelot	les Grèves	10	Nécropole rurale	0	1	LT C	II <sup>e</sup> s. ?	330	320 à 340	RAS	NR	NR
43	Langres	Usine Freudenberg	52	Relais routier	0	1	Auguste	fin I <sup>er</sup> s.	378	360 à 380	RAS	NR	NR
44	Langres	Place des États-Unis	52	Centre public	0	0	LT D2-Aug. ?	NR	milieu du III <sup>e</sup> s.	260 à 280	RAS	NR	NR
45	Lanthenne-Vertière	Beauregard	25	NR	0	0	NR	fin II <sup>e</sup> s. ?	402 (Honorius), céramique « milieu V <sup>e</sup> s. »	après 400	RAS, récupération médiévale	NR	NR
46	Lux	Bois Giraud	21	NR	1	0	I <sup>er</sup> s.	NR	382	380 à 400	RAS	NR	Mercur
47	Luxeuil-les-Bains	Établissement thermal	70	Source	1	0	NR	début III <sup>e</sup> s.	Commode dans le complexe des thermes, Constantin dans le « temple » nord	320 à 340	Agglomération / monastère	Dépôt offrande, 11 monnaies entre 48 av et 180 apr.	Apollon, Lussoius et Bricta
48	Magnien	la Fontaine Salée	21	Source	1	0	NR	NR	388-402	380 à 400	RAS	NR	NR
49	Magny-Cours	Pré de la Fontaine	58	Périphérie agglo	0	1	15 av. J.-C.	II <sup>e</sup> s. ?	364	360 à 380	RAS	NR	NR
50	Mandeure	Champ des Fougères	25	Périphérie agglo	0	1	70 av. J.-C.	première moitié III <sup>e</sup> s.	324 (TPQ monétaire)	320 à 340	Squatt / récupération HMA	Démantèlement volontaire raisonné	Minerve
51	Mandeure	Clos du Château	25	Périphérie agglo	1	0	NR	NR	374 (TPQ monétaire)	360 à 380	RAS	Bellone	
52	Menestreau	Chaume du Sauveur	58	Nécropole rurale	0	1	La Tène D	II <sup>e</sup> s. ?	392	380 à 400	RAS	Destruction (statuaire)	Grinovantis
53	Mirebeau-sur-Bèze	la Fenotte	21	Périphérie agglo	0	1	300 av. J.-C.	180	350	340 à 360	RAS	Réutilisation des matériaux	Minerve
54	Montjustin-et-Velotte	le Fenis	70	Nécropole rurale	1	0	NR	fin I <sup>er</sup> s.	après 117 (Trajan usé)	120 à 140	Nécropole VI <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> s.	NR	NR
55	Mont-Saint-Vincent	le Portus	71	Centre public	1	0	I <sup>er</sup> s.	NR	388 / 402	380 à 400	RAS	NR	NR
56	Nitry	Champagne	89	Nécropole rurale	0	1	150 av. J.-C.	début II <sup>e</sup> s.	402 (Honorius)	après 400	RAS	Destruction de la figura	(Abondance)
57	Nuits-Saint-Georges	les Bolards	21	Périphérie agglo	1	1	La Tène C2/D1	180	après 402	après 400	RAS	Réutilisation des matériaux	Mars Segomo ; Apollon et Diane
58	Nuits-Saint-Georges	Pré de Nuits	21	NR	0	1	20	110	110	100 à 120	RAS	NR	NR
59	Ormoy	Souville	89	NR	0	0	La Tène D		402 (Honorius) + monnaies rognées : V <sup>e</sup> s.	après 400	RAS	NR	NR

Tabl. XII (suite) – Tableau de synthèse des sanctuaires documentés dans la zone d'étude.

60	Pierre-de-Bresse	le Châtelet	71	Périphérie agglo	0	0			NR	350	340 à 360	RAS	NR	NR
61	Saint-Dié	la Bure	88	Site laténien de hauteur abandonné	1	1	70 av. J.-C.		II <sup>e</sup> s. ?	300	300 à 320	Camp fortifié premier Moyen Âge	NR	(Déeses mères)
62	Sainte-Croix	Chasseron	CH-VD	Sommet					fin II <sup>e</sup> s. ?	388 / 402 (monnaies)	après 400	Très faible fréquentation VII <sup>e</sup> s. ?		NR
63	Sainte-Sabine	le Champ Chaumet	21	NR	1	0	NR		NR	388-402	380 à 400	RAS	NR	NR
64	Saint-Germain-Source-Seine	Sur le Duy / Source de la Seine	21	Source	1	1	Fin LT D2-Aug. (40 av. J.-C.)		II <sup>e</sup> s.	388-402	380 à 400	RAS	Progressif	Sequana
65	Saint-Léger-sous-Beuvray	Beuvray, La Chaume	71	Site laténien de hauteur abandonné	1	1	Changement d'ère		fin II <sup>e</sup> s. ?	Actuel	après 400	Chapelle chrétienne		NR
66	Saint-Père-sous-Vézelay	Fontaines Salées	89	Source	1	1	vers -30		III <sup>e</sup> s. ?	Après 402	après 400	Continuité d'occupation profane	Squatt, occupation artisanale	NR
67	Saint-Usage	le Miot	21	Périphérie agglo	1	0	NR		NR	350	340 à 360	RAS	NR	NR
68	Saint-Vit	les Petites Bussières	25	Périphérie agglo	0	1	NR		début III <sup>e</sup> s.	nombreux AE4 388/402	après 400	RAS	Jet de monnaie autour de la base brisée, bris des bases, récupération	Mars et Bellone
69	Santenay	Mont de Sène	21	Sommet	1	0	LT D		NR	après 402	après 400	Calvaire	Abandon des constructions, poursuite du sifps sans nettoyage	Mercur
70	Vaudes	la Feuillie, le Poirier vert	10	NR	1	0	NR		NR	388 / 402	380 à 400	RAS	NR	NR
71	Vault-de-Lugny	Montmarie	89	Sommet	1	0	NR		milieu II <sup>e</sup> s.	378	360 à 380	RAS	Destruction de la figura épandue dans le déambulatoire	Mercf... / Mars et Miverve
72	Vertault	la Cure	21	Périphérie agglo	0	1	1 <sup>re</sup> moitié du I <sup>er</sup> s.		II <sup>e</sup> s.	fin du II <sup>e</sup> s. - début du III <sup>e</sup> s.	180 à 200	RAS	Démantèlement volontaire raisonné	NR
73	Vertault	insula 040 (forum ?) + B57	21	centre public	1	0	Auguste ?		NR	378	360 à 380	RAS	NR	NR
74	Villards-d'Héria	Pont des Arches	39	Source	1	0	Augustéen		vers 210/220	330	320 à 340	RAS	Laissé tel quel ? Troncs évanoués	Mars Caturix
75	Villards-d'Héria	Lac d'Antré	39	Source	1	0	NR		NR	378	360 à 380	RAS	NR	Mars Auguste
76	Villiers-le-Duc	le Tremblois	21	NR	1	1	La Tène C2/D1		II <sup>e</sup> s.	388 / 402	380 à 400	RAS	NR	NR

décapage lors des opérations de fouille. Le cas du sanctuaire du Champ des Fougères à Mandeuve est exemplaire à ce point de vue. Comme l'a montré l'étude portant sur les 516 monnaies recueillies lors de la fouille, 31 % (soit 161) ont été trouvées hors stratigraphie. Comme le notait S. Izri, l'intérêt de ce dernier lot est qu'il contient la presque totalité (85 %) des monnaies postérieures à la fin du II<sup>e</sup> s., rares témoins des phases terminales d'occupation et des phases d'abandon du complexe, arasés par les travaux agricoles (Izri, *in* Nouvel, Thivet, 2009, p. 126-127). Ailleurs, au sanctuaire du Pré de Nuits à Nuits-Saint-Georges (fouilles de la Société Archeodunum, 2008), l'étude des phases d'abandon s'avère impossible du fait de l'arasement presque complet du site et de l'évacuation des terres de décapage sans qu'elles aient pu être examinées à l'aide d'un détecteur à métaux (Maza *et al.*, 2011).

Le corpus tel qu'il nous est disponible est, enfin, nettement déséquilibré au profit des sanctuaires périurbains (comme Mandeuve ou Alésia) ou des lieux de culte qualifiés de « topiques » (Sources de la Seine, Villards-d'Héria, etc.) qui ont focalisé l'attention des chercheurs depuis plusieurs décennies. Il révèle également les problèmes liés à la datation des lieux de cultes intégrés dans des complexes plus étendus, par exemple les nombreux temples d'établissements ruraux ou ceux inclus dans un complexe routier : Freudenberg à Langres par exemple (Joly, 2001, p. 75-76).

## PRATIQUES CULTUELLES DANS LES LIEUX DE CULTES TARDIFS

En 354 apr. J.-C., alors qu'il était en route pour Constantinople, Julien fit halte en Troade dans l'antique et prestigieuse cité d'Ilion, attachée au souvenir de la guerre de Troie. Là, dans ce haut lieu du paganisme et de la culture gréco-romaine, il fut accueilli par l'évêque de la cité qui possédait les clés des temples païens, désaffectés après la conversion des habitants au christianisme. Pégase – c'est ainsi que s'appelait l'ecclésiastique (Destephen, 2008, *Pegasios I*, p. 783-785) – servit de guide et ouvrit pour son hôte de marque les portes des sanctuaires et du tombeau d'Achille. À sa grande stupéfaction, Julien l'Apostat put constater que les statues de culte, ointes, continuaient d'être honorées et adorées et que les feux des autels païens demeuraient entretenus et allumés (Julien l'Apostat, *Epistula*, 79). Les spécialistes de la Gaule du Nord-Est ne possèdent pas de témoignages aussi riches et précis que cette lettre de Julien. Pour autant, sur la question des pratiques cultuelles et de l'évolution des sanctuaires païens, cette région se distingue, du point de vue de la documentation, sur deux points en particulier : d'abord elle peut être considérée comme un poste d'observation privilégié en raison de la richesse et de la diversité des sources (fouilles anciennes, récentes, textes littéraires) ; ensuite, cette abondance documentaire autorise la confrontation des témoignages archéologiques et historiques, autour de questionnements simples : existe-t-il des spécificités irréductibles des sources historiques ou archéologiques ? Quels points de recoupement peut-on identifier ? *A contrario*, peut-on relever des contradictions entre ces documentations ?

L'entreprise ne semble pas évidente à conduire, comme le montre la lecture d'un ouvrage récent consacré à la religion

quotidienne dans l'Antiquité tardive, marqué par un fort cloisonnement entre témoignages littéraires et archéologiques (Eich, Faber dir., 2013). Par ailleurs, si la documentation littéraire semble riche, ses diverses composantes apparaissent difficiles à articuler. Il est malaisé en effet de mettre sur un même plan les lois répressives du *Code Théodosien*, les textes sophistiqués des débats intellectuels des païens lettrés, ou encore les sources révélant de manière souvent incidente, sous la forme de *realia* ou de scènes hagiographiques exemplaires, les pratiques quotidiennes de la majorité des habitants de l'Empire. Enfin, le sujet oblige à s'affranchir d'une approche téléologique des phénomènes religieux du IV<sup>e</sup> s., extrêmement pesante, qui réduit la période à l'idée d'un triomphe du christianisme (Vacandard, 1899 ; Mâle, 1950). Bref, il convient d'étudier le paganisme pour lui-même, en tenant compte des contextes et des évolutions propres au IV<sup>e</sup> s., sans adopter un point de vue déterminé *a priori*.

## LES AMÉNAGEMENTS CULTUELS

La documentation réunie atteste qu'en Gaule du Centre-Est, dans ses grandes lignes, la fréquentation des sanctuaires publics s'intègre dans le cadre architectural de la fin du Haut-Empire. Rien n'indique la présence de nouvelles constructions ou de chantiers de réfection de l'Antiquité tardive<sup>213</sup>.

À Alésia, É. Espérandieu avait proposé une reconstruction de l'ensemble thermal du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* à la fin du III<sup>e</sup> s., mais les arguments avancés dans la publication demeurent peu convaincants, car fondés sur la qualité médiocre de certains pavements ou sur le seul aspect des murs<sup>214</sup>. Les fouilles récentes effectuées sur le site semblent d'ailleurs infirmer la réalité d'un tel programme au début du Bas-Empire (Cazanove *et al.*, 2012, p. 103). Plus généralement, si la présence de constructions nouvelles dans les sanctuaires du Bas-Empire ne peut être écartée, les fouilles récentes de sanctuaires (Nitry, Imphy, Mandeuve) n'ont rien révélé de semblable.

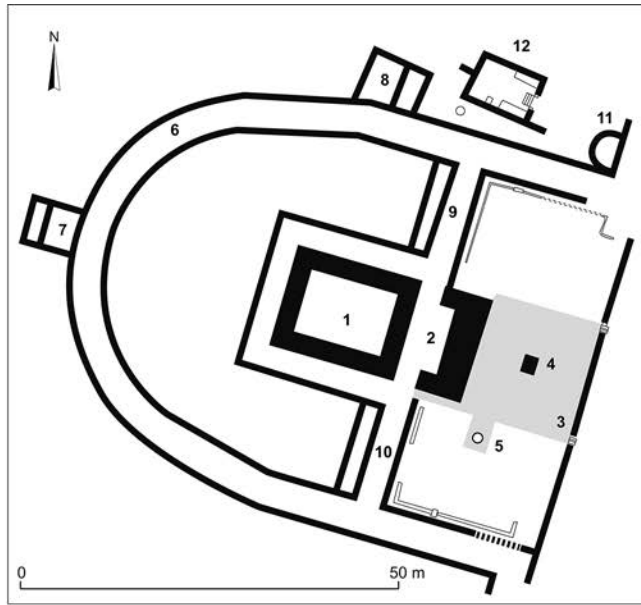
En l'état, les seuls indices de chantiers sont fournis par Eumène qui indique qu'une partie des sanctuaires d'Autun a été restaurée au début du IV<sup>e</sup> s. Des travaux récents ont pu démontrer la grande fiabilité des informations institutionnelles et techniques apportées par les panégyristes dans leurs discours (Hostein, 2012). Quant aux attestations concrètes de ces réalisations, elles demeurent ténues, même si des fouilles récentes offrent une image renouvelée des chantiers intervenus autour des années 300 (Labaune *et al.*, 2013).

Plusieurs sites montrent qu'au IV<sup>e</sup> s., le temple, quel que soit son plan, constitue toujours un élément remarquable des sanctuaires. À Donzy-le-Perthuis, Équevillon ou Villiers-le-Duc, la dispersion des monnaies du IV<sup>e</sup> s. dans l'axe de l'entrée de la *cella* indique qu'elle est toujours reconnaissable (fig. 159,

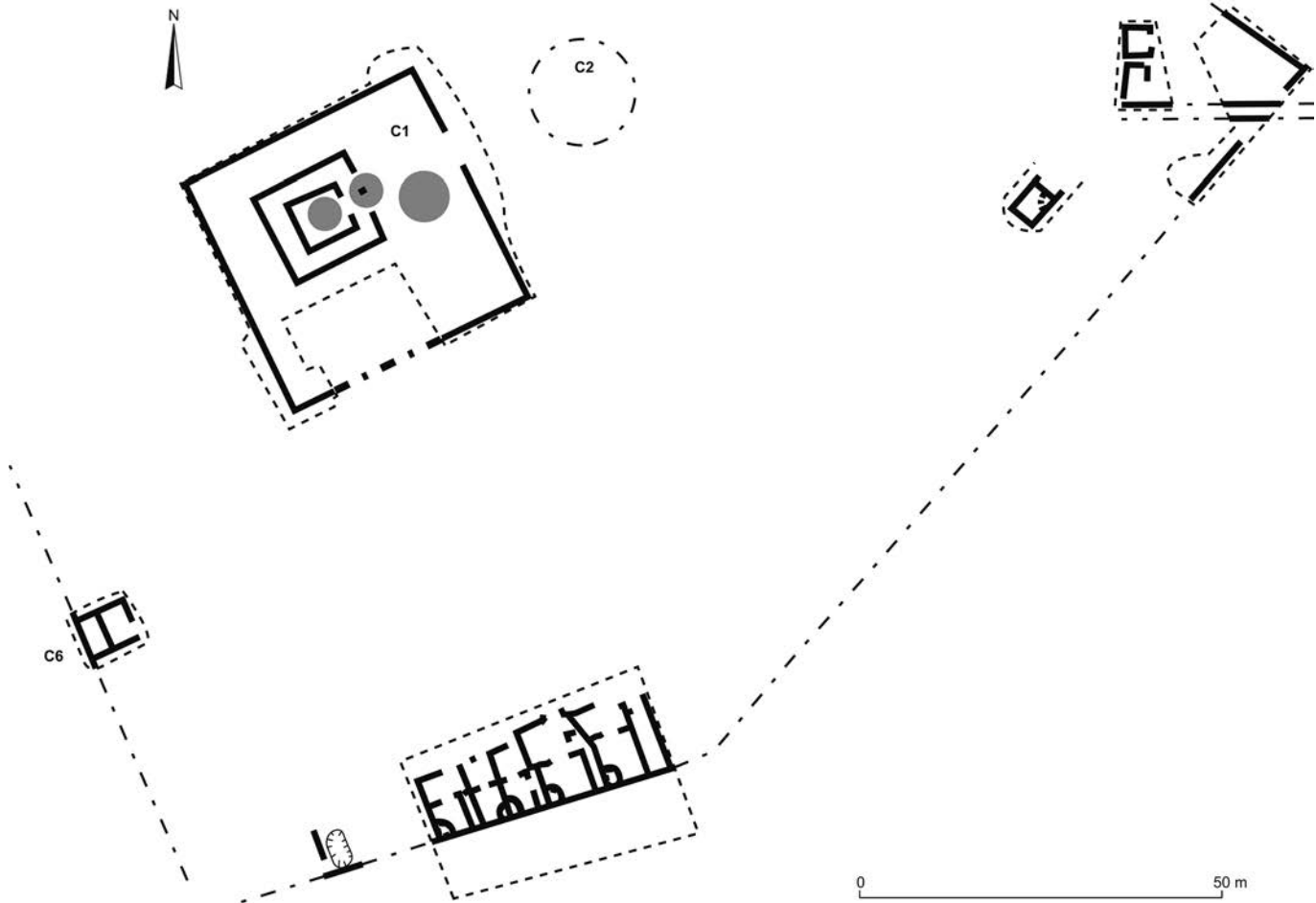
213. En Afrique, où la documentation épigraphique est bien plus importante, Cl. Lepelley a pu montrer que les chantiers sur les sanctuaires païens déclinaient très fortement dès le règne de Constantin (Lepelley, 1979-1981, p. 345-352).

214. La mention par A. Rousselle de monnaies de Claude II et Tetricus « englobées dans le matériau de la reconstruction » résulte d'une mauvaise compréhension d'Espérandieu qui les signale dans des couches de remblai ou de destruction (Rousselle, 1990, p. 39).





1



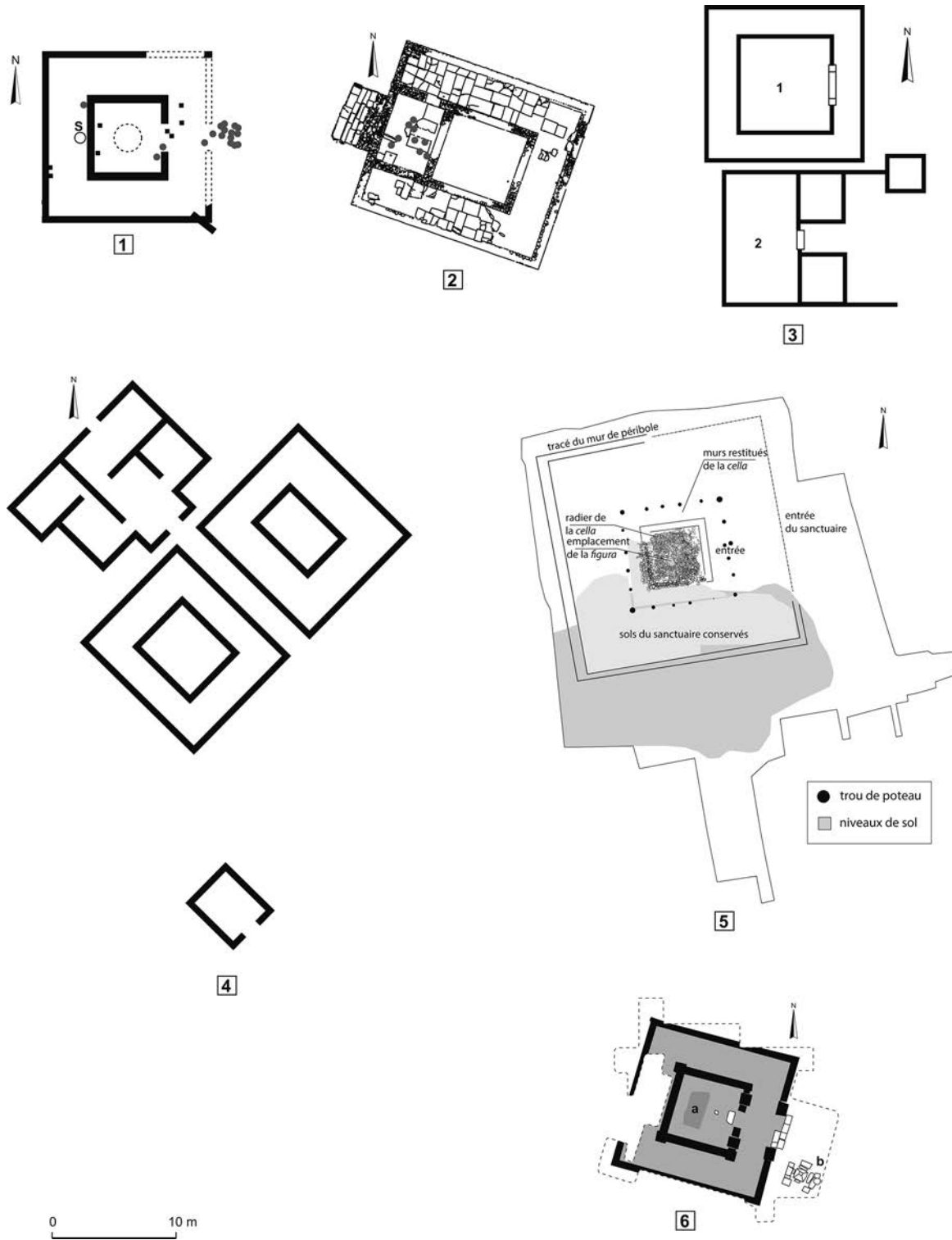
2

**Fig. 159** – Plan des sanctuaires : 1, les Bolards à Nuits-Saint-George, Côte-d'Or (Éduens) ; 2, le Tremblois à Villiers-le-Duc, Côte-d'Or (Lingons). Échelle : 1/1000 (DAO : M. Kasprzyk et Z. Hugon, Inrap).

n° 2 et fig. 160, n°s 1 et 2), comme à Nitry où toutes les monnaies tardives ont été trouvées dans la *cella* (fig. 160, n° 5). À Collonge-en-Charollais (fig. 160, n° 3), H. Parriat signale qu'elle est en élévation et couverte au moins jusqu'au milieu du iv<sup>e</sup> s. (Parriat, 1953 et 1954). Aux Bolards, le *mithraeum* est

intensément fréquenté à la même époque (Planson *et al.*, 1973) (fig. 159, n° 1).

La présence de la statue de culte dans le temple est en revanche plus difficile à démontrer. À Vault-de-Lugny, les sculptures ont pour la plupart été retrouvées déposées dans l'aile

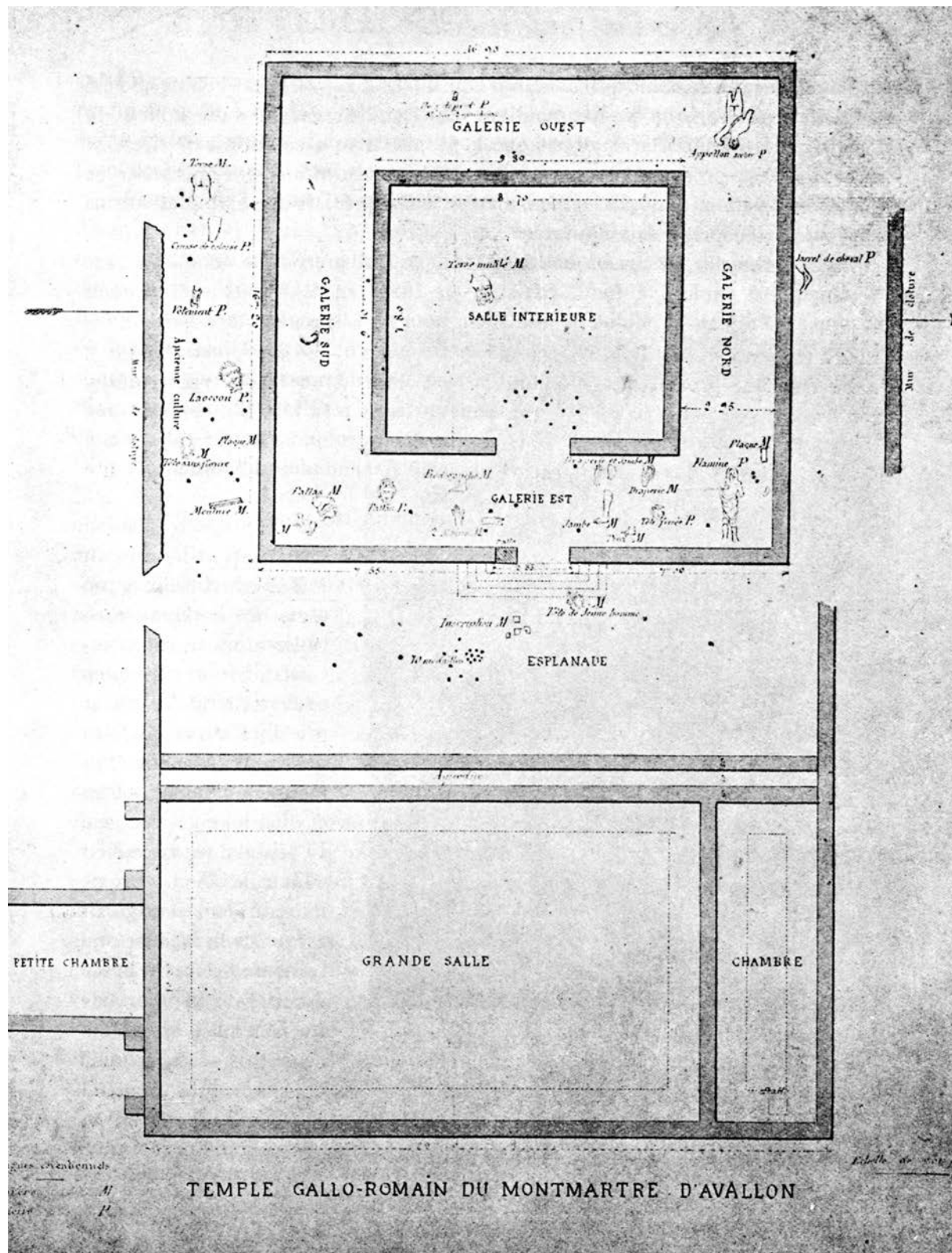


**Fig. 160** – Plan des sanctuaires : **1**, Mont Joux à Donzy-le-Pertuis, Saône-et-Loire (Éduens) ; **2**, Mont Rivel à Équevillon, Jura (Séquanais) ; **3**, Collonge-en-Charollais, Saône-et-Loire (Éduens) ; **4**, Mont de Sène à Dezize-lès-Maranges, Saône-et-Loire (Éduens) ; **5**, Champagne à Nitry, Yonne (Éduens, puis cité d’Auxerre, état 7, II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) ; **6**, Buisson de la Parparée à Crain, Yonne (Éduens, puis cité d’Auxerre) : **a**, base de la statue ; **b**, tronc en grand appareil. Échelle : 1/500 (DAO : n<sup>os</sup> 1, 3, 4 : M. Kasprzyk, Inrap ; n<sup>o</sup> 2 : P. Lefèbvre ; n<sup>o</sup> 5 : P. Nouvel, Université de Franche-Comté ; n<sup>o</sup> 6 : P. Nouvel, d’après A. Olivier).

de façade de la galerie périphérique du temple (fig. 161) (Louis, 1943, p. 59, fig. 24), mais les descriptions disponibles interdisent de savoir si elles étaient à leur emplacement d’origine ou si elles ont été déplacées. À Nitry, la statue de culte est restée en place à l’intérieur de la *cella* jusqu’à sa destruction dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. (fig. 160, n<sup>o</sup> 5). Des allusions d’Eumène

et de l’anonyme de 311 indiqueraient que les simulacres du temple d’Apollon et du capitole à Autun étaient toujours dans leurs temples au début du IV<sup>e</sup> s.<sup>215</sup> Aux Bolards, les fragments de sculpture découverts dans le *spelaeum* du *mithraeum* montrent

215. Voir annexe, extraits 7, p. 217 et 19, p. 218.



**Fig. 161** – Plan du sanctuaire du Montmartre à Vault-de-Lugny, Yonne (Éduens). On distingue les fragments de statues de culte dans la galerie autour de la cella. Les points noirs correspondent à des monnaies (d'après les fouilles de A. Parat, extrait de Louis, 1943, p. 59, fig. 24).

que le décor cultuel est sans doute demeuré en place jusqu'à l'abandon de l'édifice au <sup>v</sup><sup>e</sup> s. (Mouraire, 1997) (fig. 162). La présence de statuette dans le dépôt de Cobannus, enfoui « au début du <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. (?) », suggère que ces éléments pouvaient encore être exposés jusqu'à cette époque (Dondin-Payre, Kauffmann-Heinimann, 2009, p. 100).

Aucune découverte n'atteste le maintien d'autels devant les temples, bien que cela paraisse vraisemblable. Eumène signale ceux du capitolé d'Autun vers 300 <sup>216</sup>, et les nombreuses mentions de destructions d'autels dans la littérature hagiogra-

<sup>216</sup>. Voir annexe, extrait 7, p. 217.

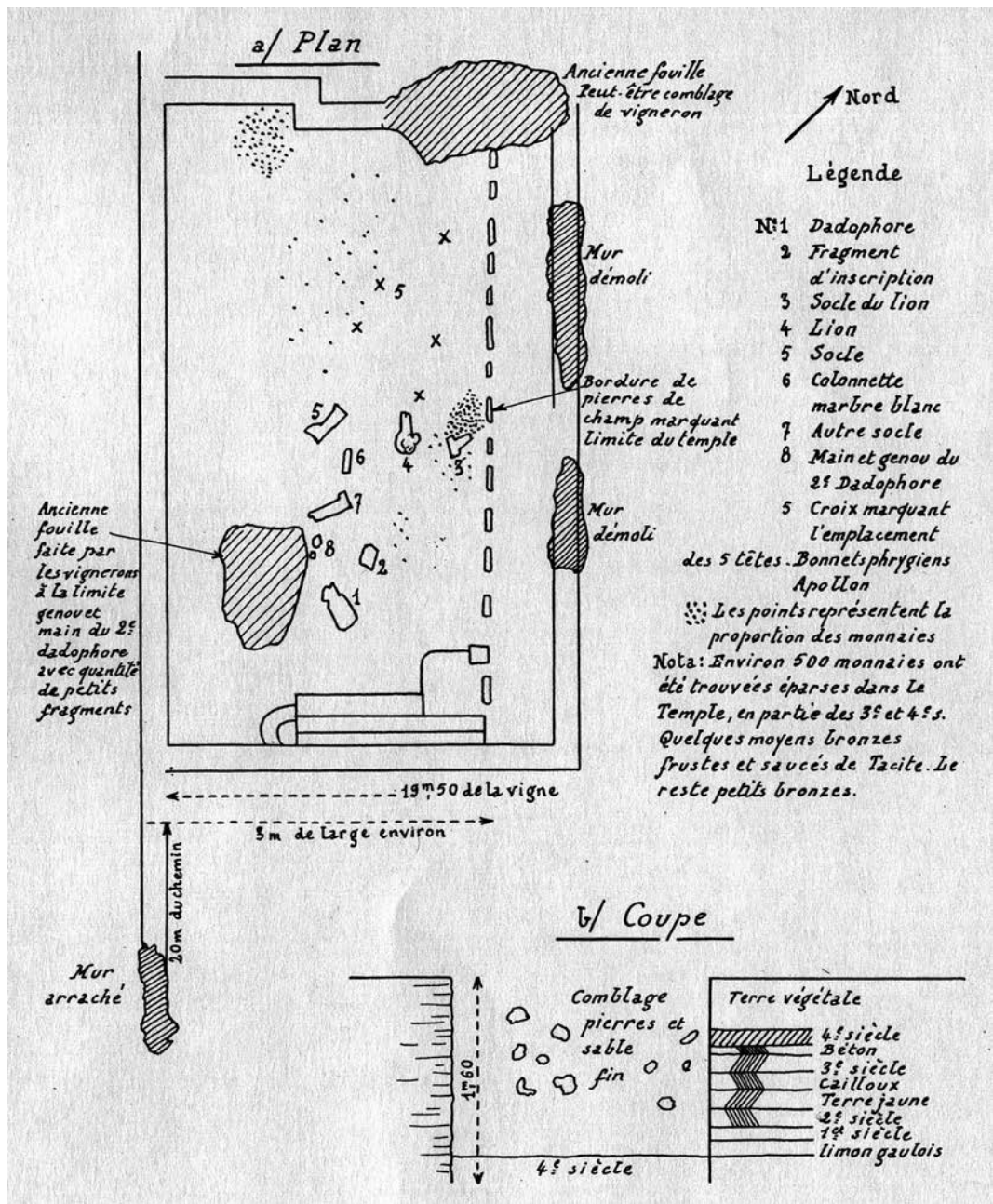


Fig. 162 – Plan du mithraeum des Bolards à Nuits-Saint-Georges, Côte-d’Or (Éduens), d’après les observations des frères Vacherot (extrait de Planson et al., 1973).

phique, notamment la *Vie de Martin de Tours*, tout comme les dispositions du *Code Théodosien*<sup>217</sup>, incitent à penser que cet aménagement essentiel des cultes traditionnels était encore présent dans nombre de sanctuaires au IV<sup>e</sup> s.

Sur la question des temples désaffectés, on possède un témoignage isolé mais très précieux, car émanant de l’un des plus grands défenseurs du paganisme au milieu des années 350 : l’empereur Julien lui-même. Lors des trajets liés à ses expéditions incessantes contre les Germains sur le Rhin, le César passa par la capitale des Séquanes, *Vesontio*/Besançon. Dans l’une des lettres qu’il écrivit peu après, il fit à son correspondant une brève description de la ville, qui se signalait par son enceinte et surtout par ses temples, autrefois prestigieux (Julien l’Apostat, *Epistula*, 78). En creux, Julien signale que vers 350,

ces mêmes temples avaient perdu de leur éclat et peut-être de leur fonction d’antan.

La documentation sur les autres structures est inégale. Les fosses ont rarement été observées à date ancienne, tout comme d’éventuels foyers ou aménagements modestes. En revanche, les bassins et captages de sanctuaires de source sont mieux connus. Par ailleurs, les pratiques du culte en milieu rural reposant parfois sur des structures et des aménagements fugaces ou éphémères, une grande partie d’entre eux échappent à l’observation archéologique. On doit dès lors se contenter des textes pour compléter le tableau et ajouter aux *fana* et *templa* en dur bien documentés les autels en mottes de terre et les arbres sacrés couverts de bandelettes attestés pour la Gaule et ailleurs dans les *Codes* et la littérature chrétienne (ainsi *Code Théodosien*, XVI, 10, 2 de 392 ou encore le pin abattu par saint Martin dans un sanctuaire des campagnes du Centre-Est de la Gaule : Sulp.

217. *Code Théodosien*, XVI, 10, 2 (392) ; Sulp. Sev., *Vita Mart.*, 14, 6.

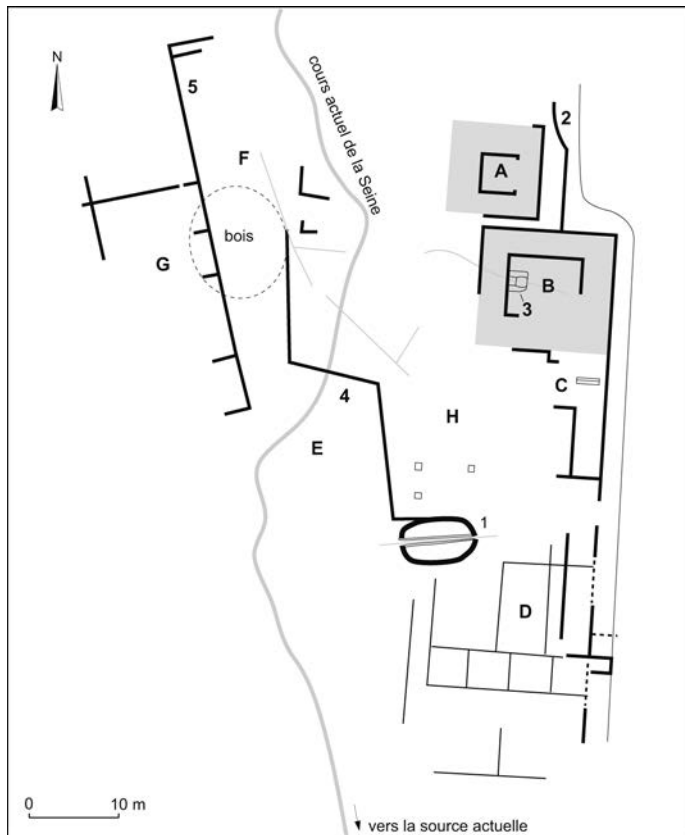


Fig. 163 – Plan schématique des structures dégagées depuis le XIX<sup>e</sup> s. : Sources de la Seine à Saint-Germain-Source-Seine, Côte-d'Or (Éduens) (DAO : M. Kasprzyk, Inrap).

Sev., *Vita Mart.*, 13, 1). Même remarque concernant les gestes, rituels et paroles des dévots : dans les *Panegyriques latins*, le *votum* ou encore l'« incubation » semblent encore être des pratiques courantes au début du IV<sup>e</sup> s. Mais l'interruption de l'*epigraphical habit* dans ces contextes tardifs, bien qu'il prive les historiens des séries documentaires abondantes du Haut-Empire, ne doit pas aboutir à l'idée d'un arrêt de ces pratiques elles-mêmes, comme le prouve la documentation littéraire.

À Vault-de-Lugny, A. Parat signale une concentration de monnaies, comprenant des frappes du IV<sup>e</sup> s., au sud de l'axe de l'entrée du temple (fig. 161). Elle indique peut-être une fosse à déposition disposée de la même manière que le tronc à offrande de Crain dans l'Yonne (Devauges, 1973 ; Popovitch, 2012) (fig. 160, n° 6b), c'est-à-dire à la gauche du fidèle lorsqu'il se trouve face au temple. À Alésia, une partie des bassins et captages du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* est encore en usage au début de l'Antiquité tardive, notamment celui du bâtiment 2 et le captage 4, qui ont livré plusieurs monnaies du IV<sup>e</sup> s. En revanche, une partie des installations (le portique à avancées, le bassin carré en particulier) ne sont plus utilisées (Cazanove *et al.*, 2012, p. 103). Aux Sources de la Seine, le captage ovale est abandonné à la fin du III<sup>e</sup> s., alors que le bassin situé plus au nord reçoit encore de nombreuses monnaies au IV<sup>e</sup> s. (fig. 163), comme le captage BQ des Fontaines Salées (fig. 164, n° 1).

L'état des bâtiments annexes des sanctuaires est plus difficile à déterminer. À Nitry, une petite construction située au sud du temple est abandonnée dès le courant du II<sup>e</sup> s. Ce type d'informations est rarement disponible sur les sites ancienne-

ment fouillés. Aux Sources de la Seine, une partie des bâtiments annexes du sanctuaire semble encore fréquentée au IV<sup>e</sup> s. À Vault-de-Lugny, on ne peut savoir si l'important bâtiment situé à l'est du temple est toujours utilisé au IV<sup>e</sup> s. (fig. 161), alors que les constructions situées au nord-ouest des deux temples de Dezize-lès-Maranges ont livré des indices de fréquentation du Bas-Empire (fig. 160, n° 4). Le site des Fontaines Salées fournit ici des informations particulièrement riches (fig. 164, n° 1). Alors que les dépositions votives de monnaies perdurent dans le captage BQ, l'ensemble thermal situé au nord-ouest connaît une modification radicale. Les hypocaustes sont démontés et le bâtiment est réoccupé dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. par une série d'habitats. Des structures s'installent dans le grand bassin BO : bâtiment BZ<sup>218</sup>, empiérement, installations de sauniers. Il est possible que l'ensemble thermal du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* à Alésia connaisse une évolution similaire au IV<sup>e</sup> s. Alors que le temple octogonal et les différents bassins n'ont pas livré d'indices de fréquentation postérieurs au milieu du IV<sup>e</sup> s., les monnaies de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. sont nombreuses dans l'ensemble thermal. À moins d'envisager qu'après 350 les activités cultuelles se déroulent exclusivement dans ce dernier, il y a lieu de penser que celui-ci abrite des activités profanes, peut-être des habitats comme aux Fontaines Salées.

Enfin, dans un sanctuaire souvent identifié à celui de Bourbon-Lancy, l'auteur du *Panegyrique de Constantin* signale en 310 la présence d'un bois sacré (*lucus*) et de sources d'eau chaude associés au sanctuaire d'Apollon (voir annexe, extraits 13-15, p. 218)<sup>219</sup>.

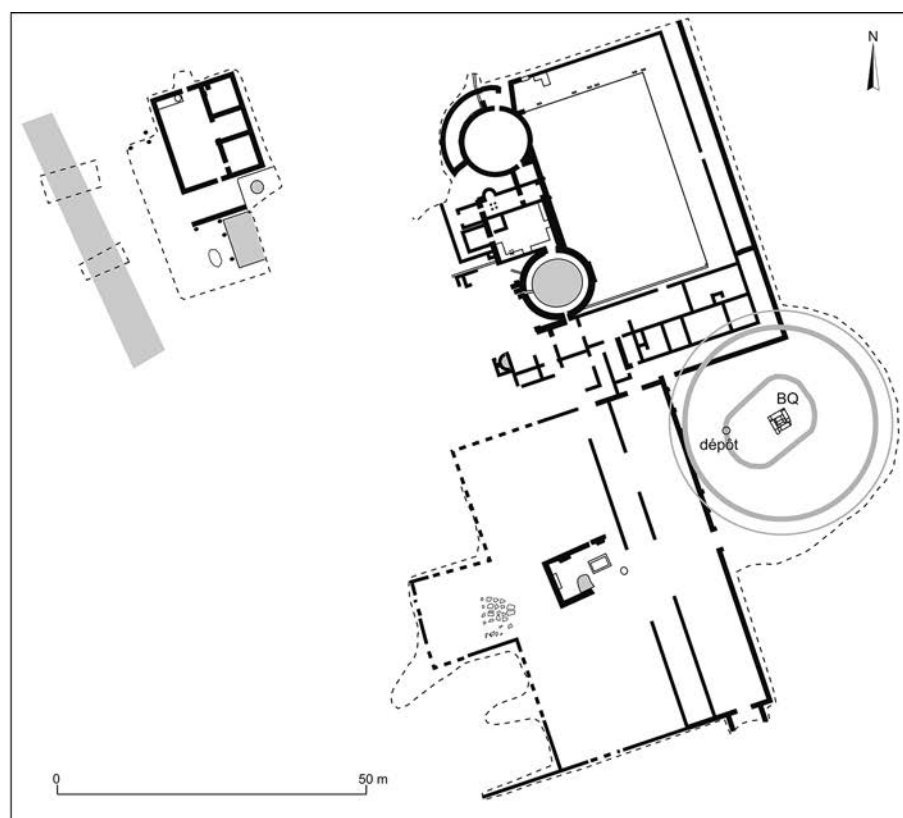
Alors que les indices d'activités religieuses paraissent encore bien réels sur nombre de sanctuaires du IV<sup>e</sup> s., se pose le problème de la fréquentation d'un site comme le sanctuaire de Mars *Segomon* à Nuits-Saint-Georges. La parure monumentale du temple est fortement dégradée au IV<sup>e</sup> s., puisque les éléments d'architecture sont démontés et détruits sur l'*area* en façade du temple. Malgré la présence de nombreuses monnaies du IV<sup>e</sup> s., on peut douter de la nature cultuelle de la fréquentation (fig. 159, n° 1).

Ces quelques observations démontrent qu'au IV<sup>e</sup> s., des sanctuaires de Lyonnaise orientale sont bien fréquentés à des fins cultuelles. Quelques sites voient cependant l'intrusion d'activités profanes ou bien subissent un démontage architectural. Dans le premier cas, il faut relever que ce ne sont pas les aménagements cultuels proprement dits qui sont réaffectés, mais des bâtiments annexes (thermes)<sup>220</sup>. Aux Fontaines Salées, l'évolution de l'ensemble thermal n'empêche pas la poursuite des pratiques de dépositions dans le captage BQ. En la matière, il semble bien que ce soit la présence de dépositions dans la *cella* ou les bassins des sanctuaires de source qui constitue l'indice principal d'une fréquentation cultuelle de l'Antiquité tardive, alors qu'une éventuelle dégradation architecturale du sanctuaire ne semble pas automatiquement liée à l'arrêt des

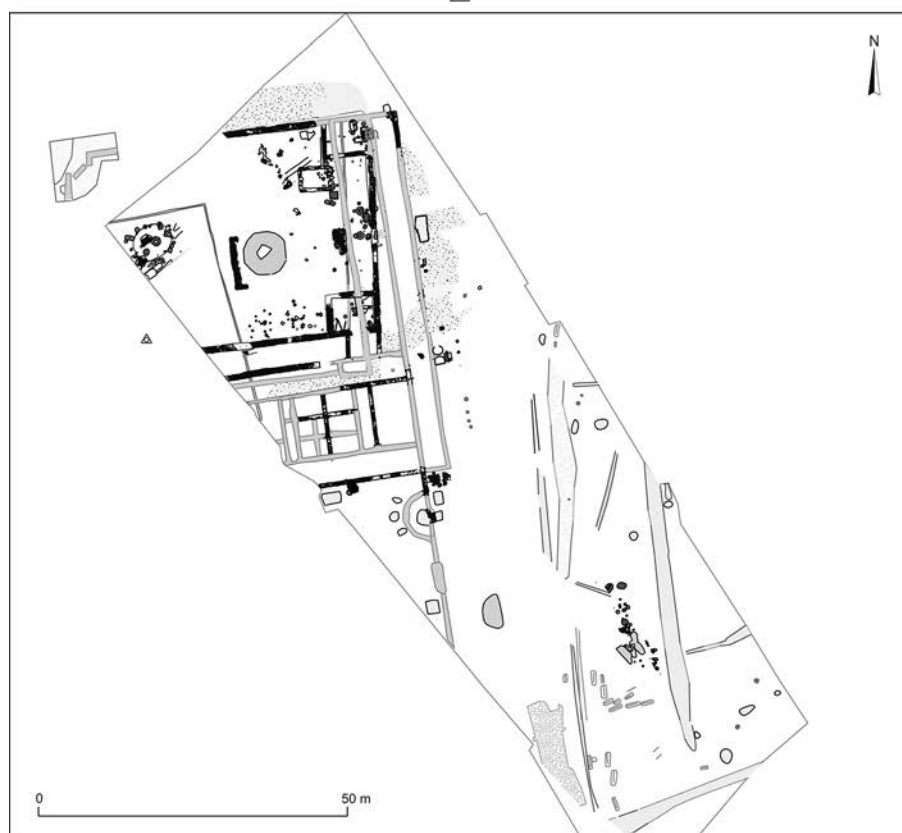
218. Qu'il n'y a pas lieu d'interpréter comme étant un temple du IV<sup>e</sup> s. (R. Louis).

219. Sur les bois sacrés, fréquemment liés aux sanctuaires oraculaires apolliniens, voir Scheid, 1993 et Graf, 1993.

220. Dans le sanctuaire de l'Altbachthal à Trèves, les constructions profanes antérieures aux années 375 ne s'installent que dans le théâtre. Il semble qu'il faille attendre l'arrêt des pratiques cultuelles dans le sanctuaire pour que des *Profanbauten* s'installent dans d'anciens édifices cultuels (Gose, 1972).



1



2

**Fig. 164** – Plan des sanctuaires : **1**, les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, Yonne (Éduens) ; **2**, la Garenne à Imphy, Nièvre (Éduens, puis cité d'Auxerre). Échelle : 1/1000 (DAO : n° 1, P. Nouvel et M. Kasprzyk, Inrap ; n° 2, P. Noguès et Y. Amrane, Inrap, extrait de Stephenson, 2011).

pratiques votives (idée défendue par Bourgeois dir., 1999, p. 59-63 et p. 187), même si cela est probable à Nuits-Saint-Georges, Besançon ou Mandeure.

## LES PRATIQUES CULTUELLES

L'étude des pratiques cultuelles dans les sanctuaires tardifs de Lyonnaise orientale et de Séquanais est limitée par l'ancienneté des fouilles. Les aménagements discrets liés à la « cuisine du sacrifice » ont généralement échappé aux fouilleurs. Sans analyse du matériel faunique et du mobilier céramique, les gestes religieux ne peuvent guère être étudiés qu'au travers des dépositions d'ex-voto ou de monnaies, qui sont souvent les seuls objets clairement décrits dans les rapports de fouilles. Quelques rares allusions de la littérature tardo-antique permettent de compléter un tableau qui reste des plus sommaires.

La pratique sacrificielle dans les sanctuaires de Lyonnaise orientale au IV<sup>e</sup> s. ne peut pas être abordée au travers de la documentation disponible. Seule la fouille récente du petit sanctuaire rural de Nitry montre l'absence manifeste de restes osseux dans les couches d'occupation du IV<sup>e</sup> s. La rareté des indices de sacrifices sanglants ne saurait pour autant remettre en cause la nature cultuelle de la fréquentation<sup>221</sup>.

Les pratiques liées à la statue de culte ne sont guère mieux documentées. À Autun, on signale l'exposition de statues de dieux dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. : lors de la visite de Constantin en 310, on sortit *omnium deorum simulacra* sur le trajet de l'empereur (voir annexe, extrait 19, p. 218). À Nitry, la présence de nombreuses perles tubulaires en verre du IV<sup>e</sup> s. parmi les débris de la statue de culte pourrait être interprétée comme l'indice du dépôt de colliers sur cette dernière. Un passage de Grégoire de Tours montre qu'elle pouvait être déplacée lors de processions. Il relate que, dans le courant du IV<sup>e</sup> s., l'évêque Simplicius<sup>222</sup> arrêta une procession en l'honneur de Cybèle, dans laquelle la déesse, portée sur un char tiré par des animaux, était promenée pour protéger vignes et champs. Les fidèles dansaient et chantaient devant la statue (Grégoire de Tours, *Liber in Gloria confessorum*, 76). Par un signe de croix, Simplicius la fit tomber du char. De telles pratiques sont également signalées dans la *Vita Martini*. Ainsi, par mégarde, Martin confondit un cortège d'enterrement avec l'exposition d'un *simulacrum*. Sulpice Sévère dit en effet que « les paysans gaulois avaient coutume [...] de porter en procession à travers leurs champs des images démoniaques couvertes d'un voile immaculé » (Sulp. Sev., *Vita Mart.*, 12, 1).

L'existence d'oracles dans les sanctuaires éduens au IV<sup>e</sup> s. est clairement attestée dans le *Panegyrique de Constantin* de 310. L'orateur précise que les eaux chaudes d'un grand sanctuaire d'Apollon – vraisemblablement celui de Bourbon-Lancy – punissent les parjures (voir annexe, extrait 14, p. 218). L'incubation est également attestée dans le *Panegyrique* de 307, dans un autre sanctuaire d'Apollon, puisque Constantin voit le dieu durant son sommeil (voir annexe, extrait 12, p. 218), *somno monitus* donc pour reprendre une expression du formulaire

221. On ne saurait non plus y voir automatiquement un reflet du dégoût des intellectuels païens pour le sacrifice sanglant (Chuvin, 2009, p. 237-240).

222. Sur le personnage, voir Hostein, 2012, p. 458.

épigraphique consacré sous le Haut-Empire à ces pratiques (par exemple une inscription mise au jour à Grand et publiée par A. Grenier en 1936, d'où *AE*, 1937, 55 = *ILTG*, 416 : [DEO APOLLINI ? / (GR)ANNO CONSI[N]IVS / [TRI]BVNVS / SOMNO IVSSVS). On ne peut savoir si ces pratiques subsistent dans les nombreux autres sanctuaires d'Apollon de l'est du diocèse des Gaules, mais il est cependant clair que ce dieu donne des oracles en Gaule de l'Est au début du IV<sup>e</sup> s. (voir annexe, extraits 12 à 15, p. 218).

## EX-VOTO PAR FONCTION ET DESTINATION

L'existence de la pratique de l'offrande et du *votum* est difficile à appréhender<sup>223</sup>. La disparition des dédicaces religieuses dans les sanctuaires de Gaule au IV<sup>e</sup> s. nous prive à cet égard d'une documentation essentielle. Seul un passage du *Discours de remerciement à Constantin* signale l'existence de *vota* dans les sanctuaires vers 310 (voir annexe, extrait 20, p. 218).

L'absence d'observations stratigraphiques complique en outre l'interprétation de certaines découvertes. On songe notamment aux ex-voto par fonction en bronze représentant des paires d'yeux ou des planches anatomiques, retrouvés en grande quantité dans certains sanctuaires comme ceux d'Apollon *Moritasgus* à Alésia (Cazanove *et al.*, 2012), de Mars *Segomo* à Nuits-Saint-Georges (Pommeret dir., 2002) ou de *Sequana* à Saint-Germain-Source-Seine (Baudot, 1842-1843). À Alésia, É. Espérandieu signale des concentrations d'ex-voto en tôle de bronze au sud du temple octogonal mais aussi dans le bassin octogonal. Dans celui-ci, la présence exclusive de monnaies du Haut-Empire pourrait indiquer que les d'ex-voto datent de cette époque. Ceux qui ont été trouvés près du temple étaient peut-être cloués sur le bâtiment, mais on ne peut dater la couche de destruction qui les recouvre. Les fouilles récentes de Mirebeau-sur-Bèze (Joly, Lambert, 2004) ou d'Alésia montrent qu'ils n'apparaissent pas avant l'époque flavienne (Cazanove, Joly, 2011, p. 666-667). Le dépôt des Sources de la Seine fournit des informations complémentaires. Au XIX<sup>e</sup> s., H. Baudot a trouvé un grand vase en terre recouvert d'une plaque de plomb, qui contenait 120 ex-voto en tôle de bronze et un vase plus petit renfermant 836 monnaies d'Auguste à Magnus Maximus (fig. 165) (Baudot, 1842-1843, pl. X-XI). Il semble que les desservants du sanctuaire ont regroupé des monnaies provenant de troncs ou du curage des captages avec des exemplaires du sanctuaire. Cette découverte indiquerait que les ex-voto étaient encore bien visibles à la fin du IV<sup>e</sup> s. On ne peut toutefois assurer qu'ils ont effectivement été offerts au IV<sup>e</sup> s. et qu'il ne s'agit pas d'offrandes remontant au Haut-Empire. L'analyse des ex-voto anatomiques en pierre trouvés à Massingy-lès-Vitteaux (Bruzard, 1866), Sainte-Sabine (Denizot, 1881), aux Sources de la Seine (Deyts, 1994), au Mont-de-Sène (Bulliot, 1874) ou encore sur d'autres sites en dehors de ceux des Éduens tels Beire-le-Châtel, Chalvraines ou Perrogney-les-Fontaines (Izri *et al.*, 2011) est plus compliquée. A. Rousselle considère qu'une partie d'entre eux date du IV<sup>e</sup> s., ce qui ne peut être confirmé par des données archéologiques (Rousselle, 1990, p. 33-35 et

223. Sur le *votum* et le *donum* en Gaule, voir Van Andringa, 2002, p. 118-123.

p. 66). En revanche, plusieurs attestations pointées dans la littérature chrétienne du haut Moyen Âge montrent la persistance de telles pratiques. Si aucun ex-voto anatomique en bois daté de l'Antiquité tardive n'a été mis au jour dans la région, alors que ces objets de culte sont bien attestés sur plusieurs sites du Haut-Empire (Sources de la Seine, Magny-Cours), le seul synode diocésain réuni par l'évêque Aunacharius d'Auxerre entre 561 et 605 offre un tableau précis des persistances du paganisme dans un cadre régional, propre semble-t-il à cette partie de l'actuelle Bourgogne. Les condamnations du canon 3 portent, entre autres, sur la fabrication de personnages ou de pieds en bois ([...] *nec sculptilia aut pedem at hominen ligneum fieri*), pratiques encore ancrées et qui semblent étrangères à la présence plus récente de populations germaniques, dont on sait qu'elles continuèrent à élaborer des ex-voto en bois jusque tard dans l'Antiquité (ainsi dans la région de Cologne, comme le rappelle Grégoire de Tours, *Liber Vitae Patrum*, VI, à propos d'un passage de la vie de saint Gall, évêque de Clermont).

Il est en revanche manifeste que le dépôt d'ex-voto par destination (objets de parure essentiellement) connaît une décline sensible dès la fin du Haut-Empire. À Nitry (Éduens/cité d'Auxerre) et Villiers-le-Duc (Lingons), l'étude du mobilier du sanctuaire montre la disparition précoce de ce type d'ex-voto, entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s., alors que l'activité cultuelle semble se poursuivre au IV<sup>e</sup> s. (fig. 166).

Dès le milieu du III<sup>e</sup> s., la seule pratique cultuelle clairement attestée est la *stips*, l'offrande monétaire, documentée dans trois types de structures : la *cella* du temple, les fosses à offrande et les captages des sanctuaires de sources.

Le jet de monnaies dans la *cella* a été mis en évidence dans de nombreux sanctuaires de l'Est de la Gaule, comme à Donzy-le-Pertuis, à Nitry, dans le *mithraeum* de l'agglomération secondaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges, à Villiers-le-Duc (Lingons), à Équevillon (Séquanes). À Nuits-Saint-Georges et Nitry, la présence de nombreuses espèces dans le *spelaeum* et la *cella* indique que les fidèles avaient pour coutume de déposer ou jeter des pièces de monnaies dans le local abritant la statue de culte (fig. 162). La pratique semble modeste à Nitry alors qu'à Nuits-Saint-Georges, ce sont près de 500 monnaies qui ont été retrouvées (fig. 167). À Donzy-le-Pertuis et Équevillon, les espèces du IV<sup>e</sup> s. se répartissent et se concentrent en face de l'entrée de la *cella* et de la galerie périphérique (Kasprzyk, 2005, vol. 2, p. 262-263) (fig. 167). À Nuits-Saint-Georges, une partie d'entre elles est groupée à proximité de l'emplacement supposé du relief mithriaque (Planson *et al.*, 1973). À Alésia, c'est peut-être en ce sens qu'il faut interpréter la présence de monnaies du IV<sup>e</sup> s. dans le temple octogonal (Espérandieu, 1909) et les nombreuses découvertes monétaires effectuées autour du temple du *forum* (Popovitch, 1996). À Donzy-le-Pertuis (fig. 160, n° 1), on peut envisager que les fidèles jetaient les monnaies en direction de la *cella* sans y pénétrer, à moins que cet étalement ne résulte de la dispersion d'un tronc situé en façade de l'édifice, tout comme à Vault-de-Lugny, où une concentration de monnaies en face du temple, à gauche de l'accès de la galerie, semble illustrer des pratiques similaires (fig. 161).

Les sanctuaires des eaux témoignent de pratiques de déposition qui peuvent être considérées, avec prudence, comme particulières. Le dépôt de monnaies est pour partie effectué dans les bassins et les captages. Ce phénomène a très nettement été

mis en évidence à Alésia, aux Sources de la Seine (fig. 165), aux Fontaines Salées (fig. 164, n° 1, BQ). Il serait attesté dans d'autres sanctuaires moins bien connus, comme ceux de la Source de la Beugne à Azé (Armand-Calliat, 1951) ou de Maizières à Magnien (Kasprzyk, 2005, vol. 2, p. 53), ou ailleurs en dehors du territoire de la *civitas Aeduarum* (Luxeuil chez les Séquanes, la Bure à Saint-Dié-des-Vosges chez les Leuques). Cette pratique indique selon toute vraisemblance que les fidèles paraissent toujours considérer la source comme le lieu d'élection de la divinité, ce qui était déjà le cas au Haut-Empire (Van Andringa, 2002, p. 112-113).

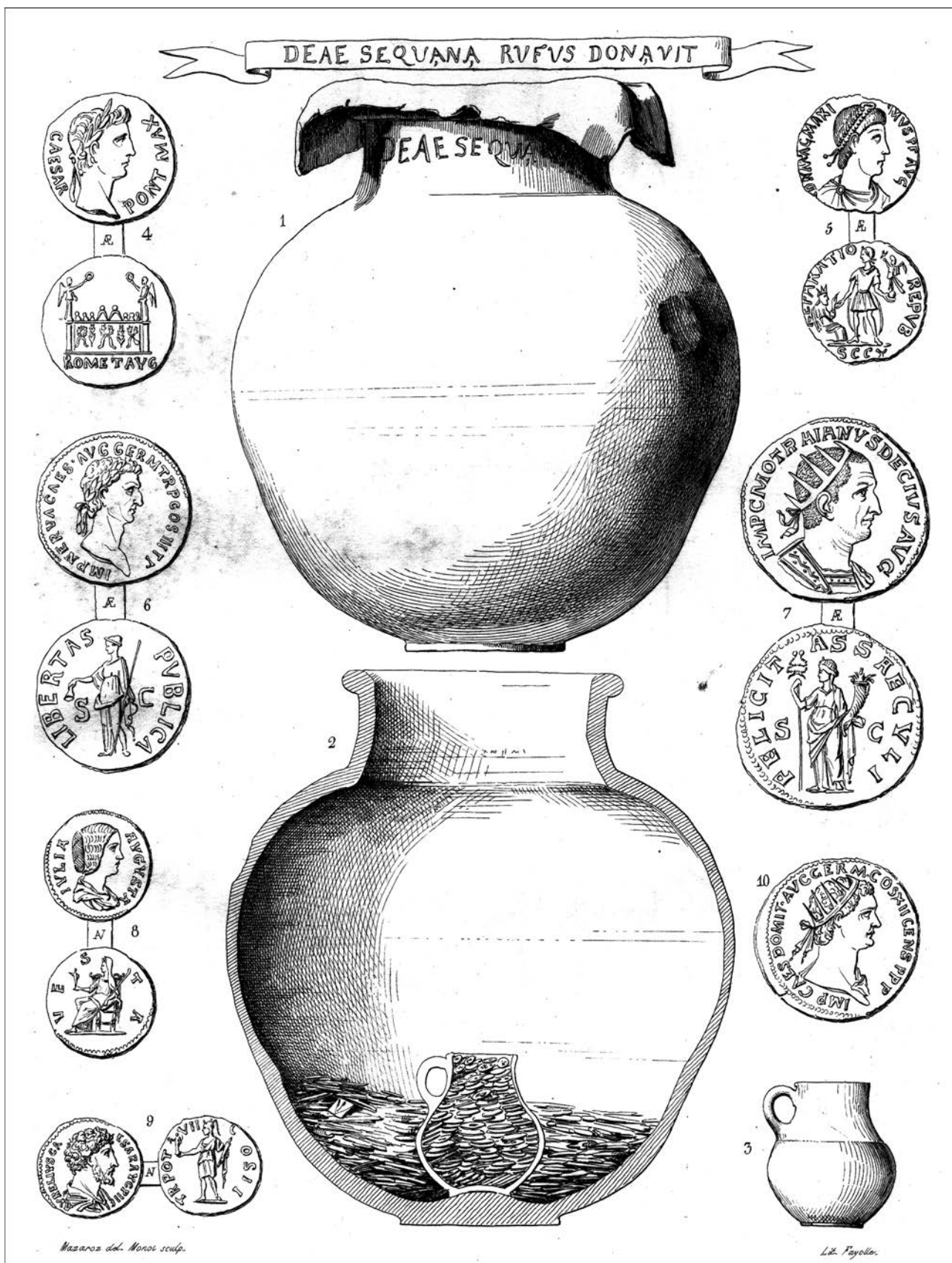
L'existence de tronc à offrandes (*thesaurii*) dans les sanctuaires au IV<sup>e</sup> s. est difficile à démontrer. Le pillage partiel du tronc de Crain semble postérieur au règne de Commode (Devauges, 1973), sans que sa durée d'utilisation exacte soit connue. Le tronc du « dépôt de Cobannus » serait le seul connu à ce jour à avoir été utilisé au début de l'Antiquité tardive, s'il a bien été découvert rempli « de milliers de monnaies allant jusqu'au IV<sup>e</sup> s. » – plus précisément « au début du IV<sup>e</sup> s. » – (Dondin-Payre, Kauffmann-Heinimann, 2009, p. 100 et p. 111).

Il convient enfin de signaler la quantité élevée de monnaies du IV<sup>e</sup> s. recueillies dans de nombreux sanctuaires. Un diagramme de Reece effectué sur un échantillon de sites culturels éduens et tricasses montre sans équivoque la surreprésentation des monnaies du IV<sup>e</sup> s. par rapport à celles du Haut-Empire (fig. 167). Ce phénomène, déjà observé pour d'autres sanctuaires gallo-romains du nord de la Gaule comme Bennecourt (Bourgeois dir., 1999, p. 89-93 et p. 187), la Forêt d'Halatte à Ognon (Berdeaux-Le Brazidec, 2000, p. 217) ou Septeuil (Gaidon-Bunuel, 2000), conduit à s'interroger sur une éventuelle augmentation des *stipes* durant l'Antiquité tardive, à moins qu'il ne s'agisse du reflet d'un traitement différent des offrandes : il se peut que le nombre élevé de monnaies du IV<sup>e</sup> s. reflète plus l'absence de récupération des offrandes monétaires – et par là même une gestion différente du sanctuaire – qu'une augmentation des *stipes* à cette période. On notera que cette évolution est tardive, puisqu'elle semble débiter dans la seconde moitié du règne de Constantin (v. 320 ?). Nous manquons d'inventaires détaillés des offrandes recueillies sur les sanctuaires gallo-romains, qui permettraient de replacer cette évolution dans un contexte plus général. Dans tous les sanctuaires étudiés, on observe une décline du nombre de monnaies à l'époque théodosienne, sans qu'il soit possible de l'interpréter en termes de raréfaction des dépôts, de pénurie monétaire en raison de la raréfaction des frappes de monnaies divisionnaires de bronze à l'orée des années 400, ou d'abandon progressif du lieu de culte. Il est néanmoins significatif que des monnaies de Théodose II ont été trouvées dans le sanctuaire d'Imphy (Stephenson, 2011) (fig. 164, n° 2) et dans le *mithraeum* de Nuits-Saint-Georges (Planson *et al.*, 1973) (fig. 162), ce qui suggère que la pratique a pu se poursuivre dans le premier tiers du V<sup>e</sup> s.

## LA FRÉQUENTATION DES SANCTUAIRES : PRATIQUES COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES ?

Devant le délabrement de certains sanctuaires, on a parfois proposé d'interpréter la fréquentation au IV<sup>e</sup> s. comme une démarche individuelle, différente des cultes collectifs civiques du Haut-Empire (Bourgeois dir., 1999, p. 187). La qualité de la





1

Fig. 165 – Le dépôt des Sources de la Seine à Saint-Germain-Source-Seine, fouilles Baudot :  
1, vue en coupe du dépôt dans un dolium.

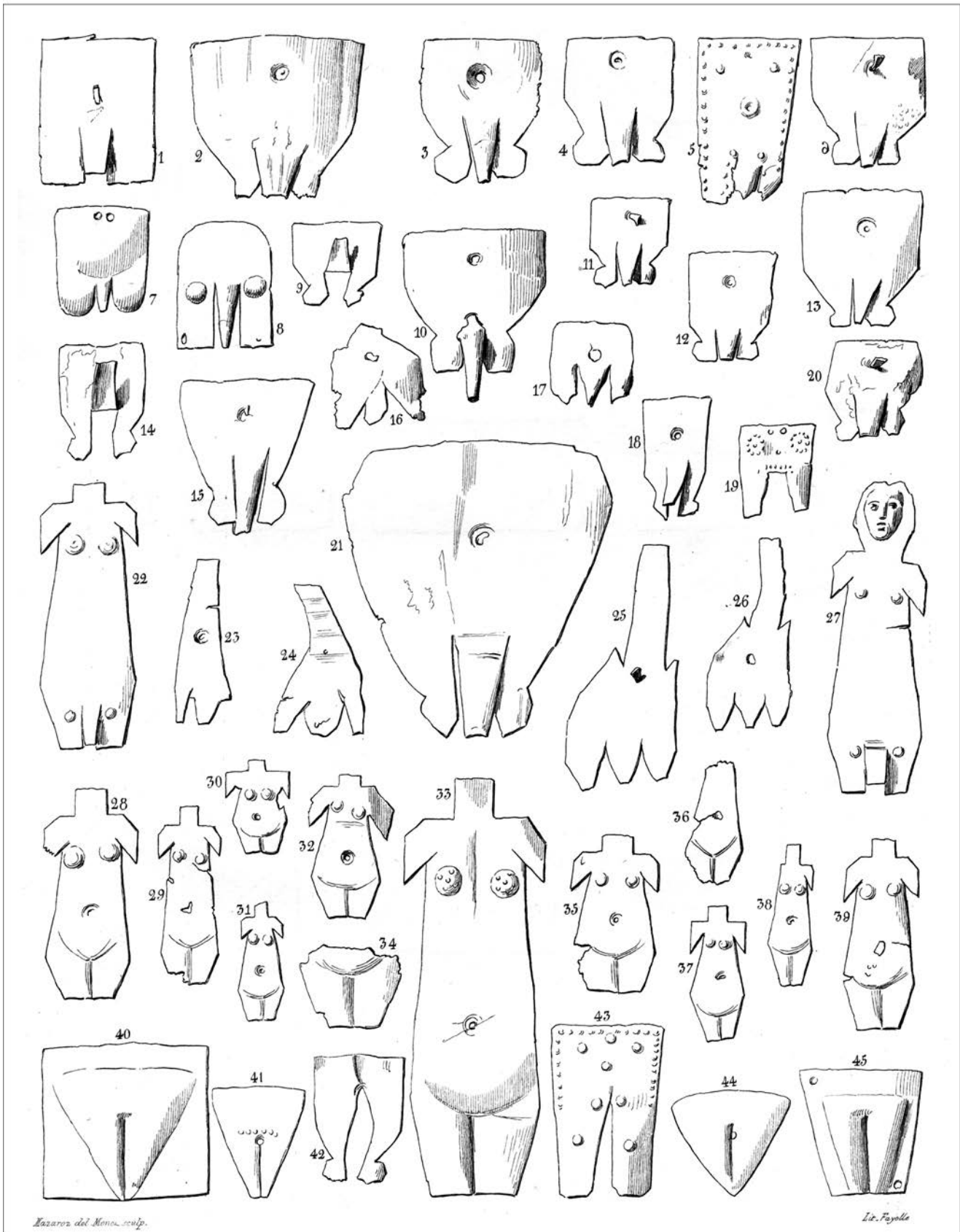
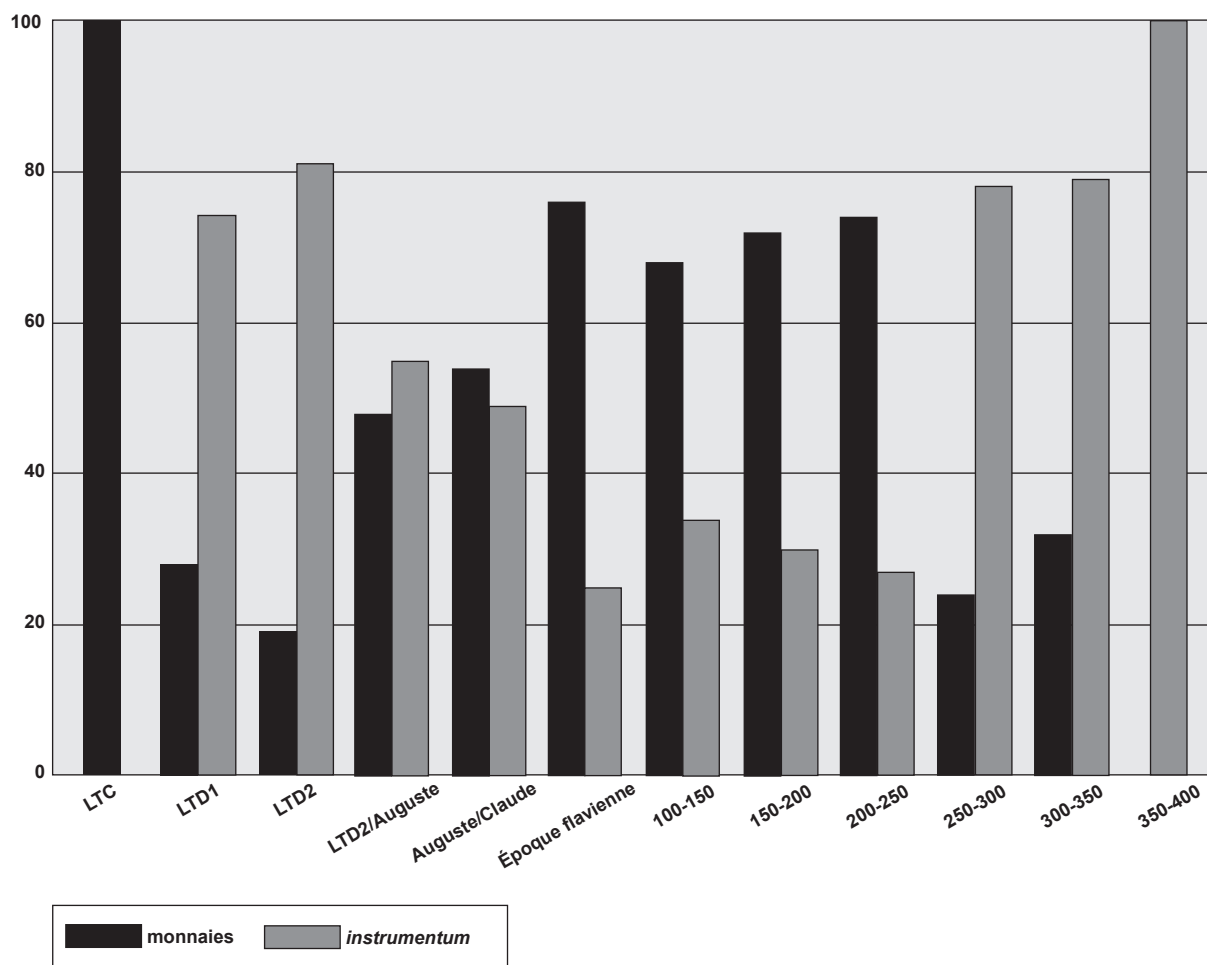


Fig. 165 (suite) – Le dépôt des Sources de la Seine à Saint-Germain-Source-Seine, fouilles Baudot :  
2, sélection d'ex-voto anatomiques (extrait de Baudot, 1842-1843, pl. X-XI).

	LTC2	LTD1	LTD1/ D2a	LTD2b	Auguste/ Tibère	Claude/ Néron	Époque flavienne	II <sup>e</sup> s.	III <sup>e</sup> s.-début du IV <sup>e</sup> s.	fin du IV <sup>e</sup> s.
ossements		■	■							■
céramique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
vase miniature			■							
fibules	■	■	■	■	■	■		■		
bracelets			■							
amphore			■							
monnaies			■	■	■	■	■	■		■

■ abondant    ■ présent    □ absent

a



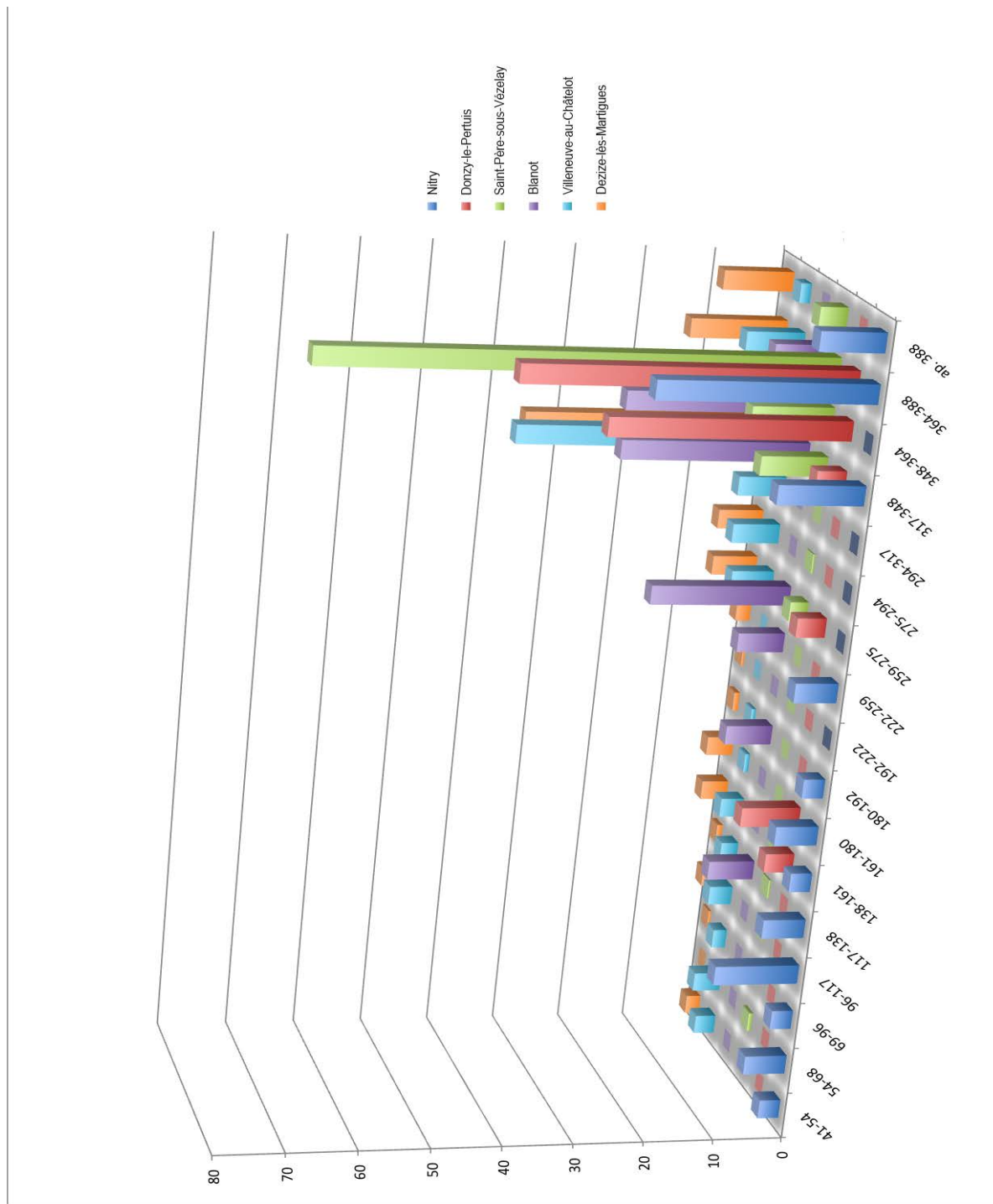
b

**Fig. 166 – a**, sanctuaire de Champagne à Nitry, présence de différentes catégories de mobilier ;  
**b**, le Tremblois à Villiers-le-Duc, distribution des offrandes monétaires et du mobilier d'instrumentum par phase ; LT, La Tène.

documentation archéologique ici réunie ne permet pas d'apporter de réponse déterminante. L'apport des témoignages littéraires demeure en revanche fondamental, en particulier celui des panégyristes originaires de Trèves et d'Autun (voir annexe, p. 216-218).

D'abord, il ressort qu'au début du IV<sup>e</sup> s., le temps du religieux demeure encore largement scandé par des fêtes traditionnelles

païennes associées à la vie civique locale et à la célébration des empereurs de Rome. Ainsi, les panégyristes font état des cérémonies religieuses intervenues à l'occasion du *dies natalis* de Trèves (*Panégyrique latin*, VIII, 5), de celui de Rome ou du *dies imperii* des empereurs (*Panégyrique latin*, IV, 8). Au niveau des populations, si rien ne filtre dans les sources d'époque tétrarchique ou constantinienne, l'ancrage des pratiques païennes



**Fig. 167** – Ventilation des monnaies distribuées en pourcentage par période de Reece sur les sanctuaires de Champagne à Nitry (cité d’Auxerre), Mont Joux à Donzy-le-Pertuis (cité des Eduens), les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, Mont-Saint-Romain à Blanot, Mont de Sène à Dezize-lès-Maranges (cité des Eduens), les Grèves à La Villeneuve-au-Châtelot, Aube (cité des Tricasses). Les frappes antérieures à la période 41-54 apr. J.-C. ne sont pas prises en compte (DAO : M. Kasprzyk, Inrap).

demeure vivace et profond dans le calendrier qui rythme les fêtes et les grands moments du cycle des pratiques agricoles. Le premier canon du synode d'Auxerre (fin du VI<sup>e</sup> s.), évoqué plus haut à propos des ex-voto anatomiques, frappe d'interdiction ceux qui, aux calendes de janvier – fêtes des Saturnales –, miment les bovidés ou les cervidés et pratiquent des étrennes diaboliques (*Non licet kalendis Ianuarii vetolo aut ceruolo facere vel strenas diabolicas tribuantur [...]*). Les exemples de ce type dans la littérature chrétienne pourraient être multipliés. On retiendra seulement ici que si vers 600 apr. J.-C. les Saturnales continuaient d'être un repère essentiel dans les fêtes des populations locales, c'était à plus forte raison encore le cas trois siècles plus tôt.

Le recueil des *Panegyriques latins* constitue une source totalement négligée sur la question de ce qu'il est convenu d'appeler le « culte impérial », et qui est d'autant plus précieuse que les témoignages épigraphiques demeurent très rares dans ces régions aux époques tétrarchico-constantiniennes, contrairement à d'autres provinces comme l'Afrique, l'Italie et certaines cités de l'Orient romain. Si l'on prête une attention précise aux mots et aux formules des panégyristes trévires et éduens, il est question à plusieurs reprises de *vota* en l'honneur des empereurs et de leur salut *pro salute*, de leur *numen*, de *devotio* à leur égard chantée au moyen de *carmina* devant des autels (*ante aras*) qui leur sont consacrés (sur ces expressions, se reporter à l'annexe, extraits n<sup>os</sup> 1, 2, 8, 10, 12, 18). Or ces mots sont strictement les mêmes que ceux observés dans le formulaire épigraphique contemporain, ainsi dans l'inscription *CIL*, XIII, 3672 du *dux Valerius Concordius* au César Constance, entre 293 et 305, érigée à Trèves<sup>224</sup>. Dans la ville d'*Augustodunum*/Autun, il semblerait que le temple du *forum*, qualifié de *capitolium* et en conséquence associé au culte des princes, ait bénéficié des restaurations engagées autour des années 295-300<sup>225</sup>. Au regard des éléments qui précèdent, on retiendra qu'au début du IV<sup>e</sup> s. le culte impérial demeurait encore vivant en Gaule de l'Est et du Centre, au moins dans les cités marquées par leurs liens privilégiés avec les empereurs, comme Autun ou Trèves.

La question du maintien du culte impérial dans une cité comme *Augustodunum*/Autun soulève un dernier problème essentiel pour notre propos, et qui concerne l'encadrement des pratiques cultuelles au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., période au cours de laquelle le paganisme se maintient puis se délite dans un cadre et dans des formes différentes de celles du Haut-Empire d'après les témoignages archéologiques. L'empereur lui-même, qui siège alors à Trèves et Milan, continue d'assumer ses fonctions de magistrat et de prêtre puisque, comme le rappelle un panégyriste (*Panegyrique latin*, I, 8), Maximien prenait les auspices avant d'affronter les Germains (voir annexe, extrait 11, p. 217). À l'échelle des cités, le système municipal impliquait par essence qu'un magistrat local soit en même temps prêtre des cultes publics locaux. Autrement dit, la question de la fin des dieux dans les cités demeure étroitement imbriquée avec celle de la transformation radicale du système municipal traditionnel qui s'opère à la fin du III<sup>e</sup> s. et au cours du IV<sup>e</sup> s. Il est permis,

à partir du cas de la *civitas Aeduorum*, dont la documentation relativement abondante couvre bien l'ensemble de cette période, de proposer quelques pistes de réflexion ainsi qu'une périodisation du phénomène.

Le lien entre la magistrature suprême locale et les cultes civiques est attesté explicitement pour la dernière fois sur l'inscription dédicatoire de la statue de Mars *Cobannus*, gravée par un certain *Lucius Maccius Aeternus* en sa qualité de *duumvir* dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s.<sup>226</sup> (région de Vézelay : *AE*, 1994, 1915 = 1999, 1173-1174).

Les nombreuses mentions, par les panégyristes éduens, de temples et de sanctuaires restaurés à *Augustodunum* ainsi que sur l'ensemble de l'*ager* de la cité, la mention d'autels ou de processions de statues révèlent en creux le maintien de l'emprise des autorités civiques sur les cultes païens locaux (voir annexe, extraits 8, p. 217 et 19, p. 218). Mais passé ce constat, rien ne filtre sur le titre porté par ces prêtres ni sur leurs fonctions précises, alors qu'à la même époque on connaît les noms d'ecclésiastiques, tels à Autun l'évêque Reticus, le *presbyter* Amandus ou le diacre Felomasius (Hostein, 2012, p. 453-457). Le paganisme semble donc continuer d'être encadré par des autorités civiques alors contrôlées par un groupe restreint, celui des *primores civitatis*, dont une partie commence à se convertir au christianisme (*ibid.*, p. 461-468). Ce paganisme refondé, très lié aux élites sociales, repose donc sur des bases relativement précaires, d'autant plus fragiles que ces mêmes élites demeurent très liées à l'empereur Constantin, promoteur à partir du milieu des années 310 de la nouvelle religion.

La situation du paganisme et des pratiques païennes dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. cette fois, dans la cité des Éduens et dans la vallée de la Loire, bénéficie du témoignage de Sulpice Sévère qui place là les hauts faits de saint Martin dans le cadre de son œuvre d'évangélisation des campagnes. Il est d'abord tout à fait significatif qu'aucune des actions du saint n'intervient dans un chef-lieu de cité : les pratiques païennes semblent alors principalement développées à l'échelon infra-civique, celui du *pagus* et du *vicus* (Sulp. Sev., *Vita Mart.*, 13, 1 ; 14, 1 ; 14, 3 ; 14, 6 ; 15, 1). De plus, tout apparaît générique dans ce témoignage militant, qui cherche à la fois à grandir l'adversaire, à l'ancrer dans des réalités familières aux contemporains de Sulpice Sévère, sans toutefois donner trop de précisions compromettantes (ainsi la mention d'élites demeurées païennes) pour mieux souligner en creux la *virtus*, la *praedicatio sancta* et les *miracula* du champion du Christ. Dès lors, les acteurs du culte ne sont en règle générale jamais nommés, sinon de façon dépréciative, sous la forme d'une foule de paysans aux contours indistincts (*rustici, turba gentiliū, gentiles* : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 12, 1 ; 12, 2 ; 13, 1 ; 13, 6 ; 13, 9 ; 14, 3 ; 14, 7 ; 15, 1 ; 15, 4). Les lieux du culte sont qualifiés de la même manière que durant le Haut-Empire (*fana, templa, aedes* : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 13, 1 ; 13, 9 ; 14, 1 ; 14, 3 ; 14, 6 ; 15, 1) ; on y trouve bien entendu des autels et des statues de culte (*arae, simulacra daemonum, idola* : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 12, 2 ; 14, 6 ; 14, 7 ; 15, 3), qui assurent la prospérité de certains sanctuaires qualifiés d'*opulentissimi* (Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 14, 3). Le paganisme

224. Sur le formulaire *devotus numini maiestatisque eius/eorum*, voir Eck, 2003.

225. Voir annexe, extrait 7, p. 217 ; sur les restaurations, voir Hostein, 2012, p. 161-163.

226. La statue et l'inscription sont datées des années 150 dans la bibliographie, alors que le formulaire épigraphique et le casque de type Niderbieber porté par la divinité sont fréquents jusqu'au début du III<sup>e</sup> s.

est qualifié de *superstitio* (Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 14, 3). Fort heureusement, ce souci de vraisemblance et des *realia* offre de manière incidente des informations qui permettent de mieux cerner les réalités de ce paganisme de la fin du IV<sup>e</sup> s. Outre le maintien de pratiques de culte autour des statues (*sacrificium*, *aras* et processions *per agros* : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 12, 2 et 14, 6), Sulpice Sévère indique que le paganisme se pratique alors dans des sanctuaires de petite taille, pour partie intégrés dans l'urbanisme des *vici* (une *domus* incendiée lors de la destruction d'un temple voisin : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 14, 2). Il donne des indications précieuses et uniques sur les individus qui encadrent le paganisme autour d'îlots formés par des sanctuaires remarquables. Le premier est un *antistes*, responsable d'un *templum antiquissimum* auprès duquel pousse un pin sacré (*pinum*), et dans lequel les commentateurs reconnaissent, sans doute à tort, un prêtre de Cybèle (Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 13, 1 ; Fontaine, 1968, p. 783-784, qui rappelle que Grégoire de Tours relate une anecdote similaire rapportée à l'évêque Simplicius d'Autun : Grégoire de Tours, *Liber in Gloria Confessorum*, 76). Le second, qui n'a jamais attiré l'attention, est un soldat, officier ou bien de rang inférieur, car le seul personnage au milieu d'une foule de païens à tirer son épée (*gladius*) pour frapper, en vain, Martin (Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 15, 1).

À partir du témoignage de Sulpice Sévère, on réalise donc combien la situation du paganisme du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. est profondément différente de celle des années 300 et, au-delà, du Haut-Empire. On relève en particulier la rupture du lien entre autorités civiles et paganisme, ce dernier ne résistant que dans certains pôles remarquables – de petits sanctuaires situés dans des *vici* ou *pagi* des vastes territoires civils de Gaule de l'Est –, placés sous la protection d'individus demeurés païens et qui semblent exercer une emprise sociale, un patronage, sur les ruraux (Krause, 1987). Dès lors que ces intermédiaires se convertissent à la suite de la mission d'un saint et/ou de l'intervention des autorités impériales (le seigneur – *dominus* –, l'empereur plutôt que dieu..., envoie deux anges *hastati atque scutari*, clairement des soldats des corps d'élite : Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, 14, 5), le maintien d'un lieu de culte structuré et organisé peut devenir aléatoire. Dans tous les cas, le témoignage des sources, par la variété des situations rencontrées, en tenant compte d'un degré d'historicité constamment changeant dans leur contenu, s'accorde relativement bien à celui de l'archéologie, particulièrement pour ce qui concerne le phasage de l'abandon des sanctuaires.

## CONCLUSION

Rien ne permet d'imaginer que les sanctuaires aient été des chapelles isolées, fréquentées de manière aléatoire par les populations environnantes dans le cadre d'une religion « plus mystique et individualiste » (Bourgeois dir., 1999, p. 198). On ne saurait en effet généraliser à l'ensemble des fidèles des cultes traditionnels la religiosité sophistiquée des intellectuels néoplatoniciens (Brown, 2000 ; Chuvin, 2009, p. 105-121), tout comme y voir une influence du christianisme dont le culte se déroule ailleurs dans le cadre de cérémonies collectives possédant leur propre calendrier liturgique. Inversement, ces cultes ont changé, ce ne sont ni ceux des intellectuels païens

d'Italie, ni ceux du Haut-Empire. La fin des dieux, dans l'Est de la Gaule, n'est ni un étiolement interminable des pratiques du Haut-Empire, ni une religion décadente remplacée par une autre, plus dynamique. Elle forme une dernière phase, à part entière, avec ses logiques, son caractère irréductible.

L'étude des pratiques de dévotion tardives, bien qu'elle pâtisse fréquemment de problèmes taphonomiques liés à la fugacité de certains gestes ou aménagements culturels, mais aussi de la raréfaction de certaines sources, permet cependant de proposer une évolution en plusieurs étapes, dont la pertinence devra être validée par les travaux ultérieurs : une première, que nous placerions volontiers entre le courant du III<sup>e</sup> s. (milieu ?) et la fin du règne de Constantin (jusque dans les années 330-340 ?) ; une deuxième s'étalant des années 330-340 au début du V<sup>e</sup> s. ; une dernière, enfin, couvrant les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s.

**Première étape** : le culte impérial se maintient ainsi qu'une grande partie des aménagements culturels du Haut-Empire. Les offrandes continuent d'être gérées par les autorités civiles dans les sanctuaires, sous la double impulsion du pouvoir impérial et des *primores*. Ce paganisme rénové demeure centré pour une large part sur les chef-lieux des cités. Le cas d'Autun semble, à ce titre, significatif d'évolutions touchant l'ensemble de la région étudiée.

**Deuxième étape** : les attestations du culte impérial et civil disparaissent. Dans les sanctuaires, on observe un maintien des temples et des aménagements traditionnels (statues de culte, autels). On constate également la présence d'aménagements non perceptibles, ainsi qu'une gestion des offrandes de plus en plus désorganisée. Ce paganisme, qui « résiste » dans certains îlots des campagnes (*vici*, domaines de propriétaires païens), n'est plus attesté dans aucun *caput civitatis*.

**Troisième étape** : les sanctuaires remontant au Haut-Empire ne semblent plus fréquentés après les années 420, et même plus tôt certainement compte tenu de la raréfaction radicale des indices de fréquentation dès les années 380. Il semble évident ici que la législation théodosienne a eu raison des dernières pratiques semi-publiques du paganisme. Les païens apparaissent désormais dans des sources chrétiennes militantes, comme des groupes de campagnards isolés à évangéliser. Dans le même temps, il ressort des canons des conciles et des synodes que la vie quotidienne des ruraux demeure encore largement marquée par le paganisme : calendrier agricole, fêtes liées au rythme des saisons (Saturnales), pratique des ex-voto en bois, etc. Les sources ne permettent pas clairement de faire la part des choses. Vacandard qualifiait ces individus de « chrétiens mal guéris du paganisme » (Vacandard, 1899, p. 454).

M. K. et A. H.

## LES RYTHMES D'ABANDON DES SANCTUAIRES ANTIQUES DU CENTRE-EST DE LA GAULE

En analysant les données disponibles, un premier constat s'impose. Les cas de christianisation ou de réutilisation d'un lieu de culte antique par un lieu de culte chrétien sont extrêmement rares. Le seul qui soit véritablement documenté reste celui fouillé par J.-G. Bulliot à Saint-Léger-sous-Beuvray sur

le Mont-Beuvray, dont la chronologie de l'occupation a été précisée grâce à plusieurs sondages complémentaires au cours des années 1980 (Barral *et al.*, 2012). Le mobilier découvert par J.-G. Bulliot suggère que sa fréquentation se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité, les monnaies les plus récentes étant au nom de Valentinien I<sup>er</sup>. Les phases suivantes (3, 4, 5 et 6) correspondent à l'abandon puis au réaménagement du bâtiment en sanctuaire chrétien. On notera cependant qu'il semble y avoir un hiatus d'occupation du bâtiment au cours du haut Moyen Âge, puisque les éléments mobiliers associés aux premiers états de la chapelle ne semblent pas antérieurs à la fin de la période mérovingienne (phase 3 ?), sinon même de la période carolingienne (phase 4).

Il en résulte que les 85 autres sites semblent bien définitivement avoir été abandonnés à la fin de l'Antiquité. L'emplacement de 61 sites sur 76 ne sera d'ailleurs jamais réoccupé, en dehors d'un phénomène de spoliation généralisé aux époques médiévale et moderne.

Les cas de poursuite profane de l'occupation sont marginaux, même s'il est assez commun sur les sanctuaires dits « thermaux » (par exemple Bourbonne-les-Bains, Luxeuil-les-Bains, les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay). D'autres sites périurbains (Le Champ des Fougères à Mandeuve par ex.) connaissent quelques occupations ponctuelles, mal caractérisées (quelques murs, une couche de terre noire presque vierge de mobilier, *cf.* Thivet, Nouvel, 2013), alors que deux sanctuaires seulement sont réutilisés comme nécropole au premier Moyen Âge (Montjustin-et-Velotte et Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur, tous deux en Haute-Saône). Encore doit-on souligner que l'occupation culturelle de Montjustin-et-Velotte se clôt définitivement après la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et qu'il s'agit manifestement d'une réutilisation fortuite d'un espace inculte par une nécropole, phénomène récurrent observé sur les ruines antiques dans la zone qui nous occupe. On conclura de tout cela que tous les sites religieux antiques connaissent bien dans notre région un abandon définitif aux cours de l'Antiquité tardive.

## EXISTE-T-IL DES PHASES D'ABANDON PARTICULIÈRES ?

La datation de l'abandon de ces lieux de culte repose essentiellement sur l'expertise du mobilier recueilli, croisant dans le meilleur des cas la céramique, l'*instrumentum* et les ensembles monétaires, exploitant dans le pire les monnaies seulement. Ce point particulier nécessite discussion. Nous savons tous que les aléas de l'approvisionnement en numéraire frais au cours des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et surtout V<sup>e</sup> s. contribuent à biaiser les faciès monétaires et aboutissent à de faux effets de seuils (en 192, en 274, en 408), si on se borne à une analyse chronologique simple. Les approches numismatiques doivent donc se doubler d'une exploitation approfondie des faciès globaux, de l'usure des monnaies et des mobiliers associés. En particulier, la fin de la frappe en Gaule de monnaies en bronze dans la première décennie du V<sup>e</sup> s., combinée à la rareté des approvisionnements provenant des autres ateliers de l'Empire contribue à biaiser la qualité des datations et limite la pertinence des propositions de délimitation précise des phases d'abandon repérées sur le terrain. Le

numéraire en circulation au cours du V<sup>e</sup> s. est en effet constitué de frappes du IV<sup>e</sup> s., voire du III<sup>e</sup> s., complétées par une multitude d'imitations, en particulier des empereurs gaulois des années 270-274. En dehors de quelques caractéristiques techniques ténues (Doyen, 2007), il est généralement impossible de dater avec précision les abandons postérieurs aux années 410, qui se caractérisent tous au pire par un *terminus post quem* (TPQ) de 388, au mieux de 402-408.

L'exploitation de ces données, prises avec les précautions qui s'imposent, permet d'élaborer un diagramme présentant, par période de vingt années, les TPQ de fin de fréquentation des sanctuaires suffisamment documentés (fig. 168, fig. 169 et tabl. XII). Dans la majorité des cas, elle se situe au cours du IV<sup>e</sup> s.

Le lieux de cultes où les pratiques culturelles semblent cesser avant la fin du II<sup>e</sup> s. sont rares : Fontaine-la-Gaillarde à la fin de l'époque augustéenne (Sénons), Monjustin-et-Velotte (Séquanais) à la fin du II<sup>e</sup> s., en ne s'appuyant que sur les données anciennes (Lerat, 1958). Les abandons demeurent peu nombreux avant le début du IV<sup>e</sup> s. (13 sur 76, soit 16 % entre le I<sup>er</sup> s. et les années 320). Parmi eux, 5 seulement ont lieu durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. qui voit pourtant, dans le même temps, l'abandon de 40 % à 60 % des établissements ruraux voisins, d'après les travaux les plus récents réalisés en territoire éduen (Nouvel, 2013). L'évolution des sanctuaires, en particulier ruraux, semble donc peu affectée par les mutations de la trame du peuplement que l'on observe dans le centre-est du diocèse des Gaules.

Les abandons définitifs croissent de manière régulière entre 300 et 400, la période 320-400 concentrant 80 % des TPQ relevés (60 sur 76), la seule fourchette 360-400 contenant la moitié du total (37). Il est cependant certain que 13 sanctuaires sont encore fréquentés postérieurement à 400, puisqu'ils disposent de TPQ monétaires postérieurs à la date de 408 après laquelle l'exploitation des données monétaires s'avère problématique. Ils pourraient donc être fréquentés plus longtemps au cours du V<sup>e</sup> s., sans que nous puissions le mesurer avec précision.

Un site comme celui de Mirebeau illustre bien la difficulté de caractériser la nature des aménagements tardifs. Il est difficile en effet, à l'aide d'un mobilier pour l'essentiel erratique, d'établir s'il s'agit d'une véritable occupation culturelle, d'une simple fréquentation individuelle, ou bien même d'épandage de mobilier sans rapport avec le caractère religieux antérieur du site (étude en cours).

L'exemple des lieux de culte de Mirebeau, d'Alésia (Apollon *Moritasgus*) ou de Niry, souligne par ailleurs le fort décalage entre les mobiliers les plus récents et les dernières phases d'aménagement datées. Ce constat doit être partiellement nuancé. Des problèmes taphonomiques se posent systématiquement, comme cela apparaît nettement sur le site précédent. La datation des phases de construction sur des sanctuaires fouillés anciennement s'avère d'ailleurs délicate, puisqu'elle repose uniquement sur les éléments numismatiques, bien difficiles à manipuler. Se pose enfin la question de la nature des fréquentations tardives en l'absence de fouilles stratigraphiques (phases de spoliation et de démantèlement, réutilisation domestique), qui peuvent laisser de nombreux témoins matériels sur un site dont la fréquentation culturelle a définitivement cessé.

Un regard plus aiguisé sur les sites les mieux connus confirme cependant cette première impression. Alors que la

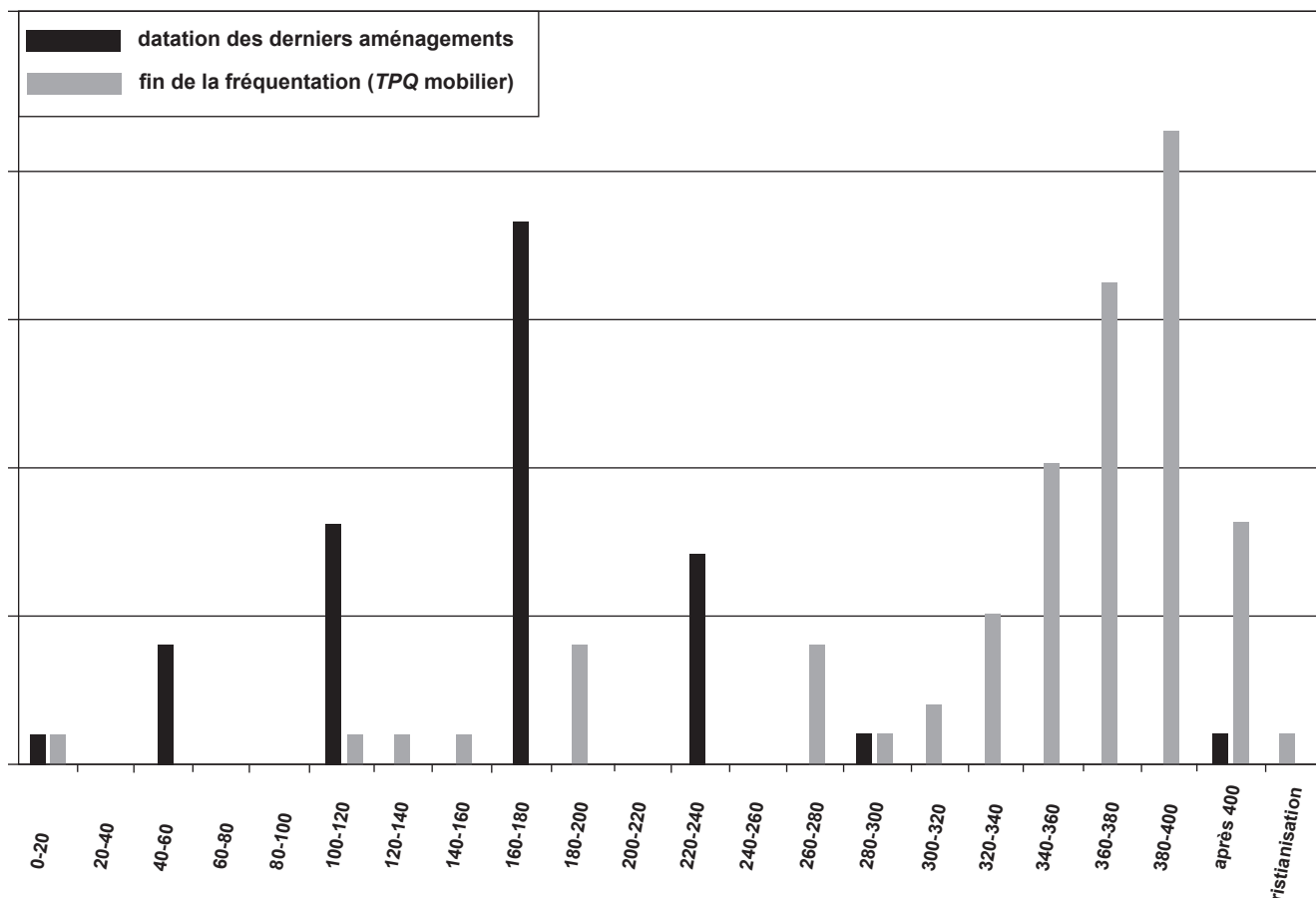


Fig. 168 – Confrontation de la datation des dernières phases d'aménagement des sites culturels (39 sites documentés) et du terminus post quem (TPQ) de la fin de l'occupation livrée par le mobilier (77 sites documentés).

plupart des sites fournissent les preuves matérielles d'une fréquentation au cours du IV<sup>e</sup> s., il apparaît clairement que postérieurement aux années 220-240, les témoins d'entretien et de remaniement des sanctuaires sont rares. Des aménagements monumentaux majeurs concernent par exemple les sites thermaux de Bourbonne-les-Bains, d'Apollon *Moritasgus* ou encore de Villards-d'Héria dans la première moitié du III<sup>e</sup> s., alors que les derniers aménagements monumentaux des grands sanctuaires publics situés en périphérie des agglomérations ne sont pas postérieurs au début du III<sup>e</sup> s. (Autun, Chavéria, Équevillon, Mirebeau par exemple). Sur le site du Champ des Fougères à Mandœuvre (Thivet, Nouvel, 2013), les travaux datés de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. correspondent à des réfections de fortune : la galerie périphérique polygonale, en cours d'affaissement dans des fosses antérieures, est alors étayée par un contrefort en tuiles de récupération et quelques éléments de statuaire monumentale démantelés. Plus loin, un gros poteau est implanté dans la galerie, vraisemblablement pour stabiliser une zone menaçant de s'effondrer.

### DES PARCOURS DIFFÉRENTS EN FONCTION DE LA NATURE, DU STATUT ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SANCTUAIRES

Ces premiers constats posés, il est possible d'approfondir l'étude en confrontant le rythme d'abandon des sites en fonction de leurs caractéristiques. Il semble judicieux de répartir les

différents sanctuaires en cinq catégories (tabl. XII), qui révèlent des organisations, des investissements monumentaux et des origines différents (Izri *et al.*, 2011 ; Cazanove, Joly, 2011). Nous proposons de distinguer :

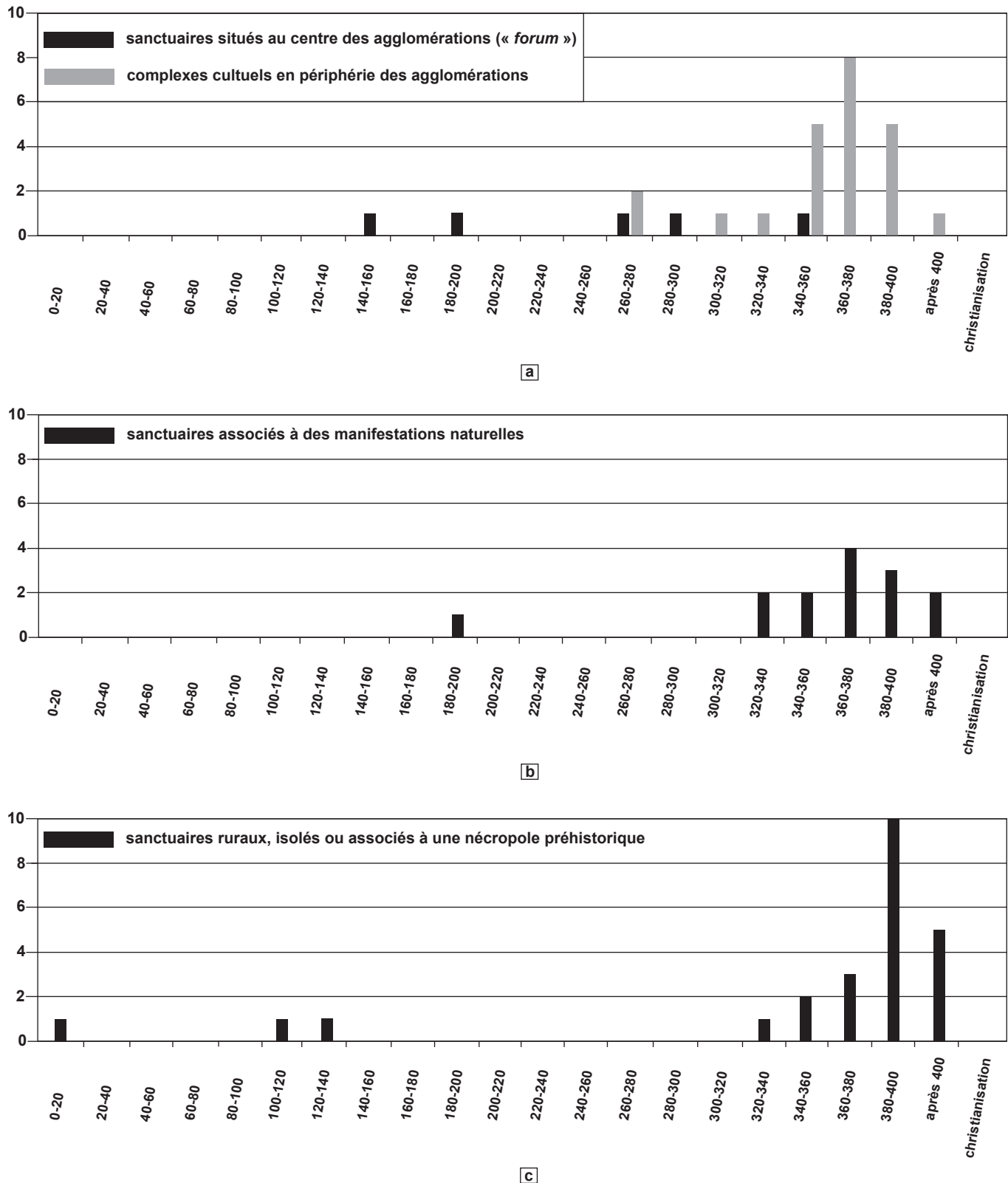
- des sanctuaires insérés dans la trame urbaine, parfois dans les centres publics (par exemple à Autun, Alésia ou au centre de Vertault) ; six sont documentés ;

- des complexes religieux périurbains (23 sites documentés, par exemple Mandœuvre, Mirebeau, la Genetoye à Autun), qui se caractérisent généralement par une fondation ancienne (La Tène moyenne), un investissement collectif important reflétant probablement un statut civique ;

- des sanctuaires ruraux isolés, très majoritairement de fondation gauloise (Crain, Imphy, Nitry, Le Tremblois, etc.), souvent insérés dans d'anciennes nécropoles protohistoriques (Nouvel, 2007) ou sur des sites de hauteur protohistoriques abandonnés. Nettement moins monumentalisés que les lieux de culte du groupe précédent, ils disposent malgré tout d'espaces publics bien caractérisés, d'un péribole et livrent parfois des ex-voto et des inscriptions qui confirment leur caractère public (23 sites documentés) ;

- des sanctuaires associés à une manifestation naturelle remarquable : sommet, résurgence, eau thermale (15 sites documentés). Ces complexes, pour la plupart fondés à l'époque augustéenne, connaissent une monumentalisation remarquable au cours du II<sup>e</sup> s., voire du III<sup>e</sup> s. (Bourbonne-les-Bains, Plombières-les-Bains, Villards-d'Héria, les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay, etc.). Il s'agit là encore de complexes





**Fig. 169** – Confrontation des rythmes d'abandon des sanctuaires en fonction de leur contexte : **a**, confrontation des périodes d'abandon des sanctuaires situés au centre des agglomérations et des complexes culturels périurbains ; **b**, périodes d'abandon des sanctuaires associés à des manifestations naturelles (sanctuaires des eaux, thermaux ou de sommet) ; **c**, périodes d'abandon des sanctuaires ruraux, isolés ou associés à une nécropole protohistorique.

publics, comme l'indiquent les inscriptions recueillies sur place (Nouvel, 2011) ;

- des sanctuaires associés et intégrés à des établissements ruraux de fort statut (Champlitte), des centres de produc-

tion métallurgique (Joigny) ou des haltes routières (usine Freudenberg à Langres). Bien que nombreux à avoir été repérés d'avion (une trentaine), seuls trois présentent des données assez fines pour apparaître dans le tableau XII.

L'analyse de ces données laisse supposer que certaines différences peuvent apparaître. Les sanctuaires situés au centre des agglomérations semblent les plus rapidement abandonnés (fig. 169a). Les sanctuaires publics situés en périphérie des agglomérations présentent une tendance similaires à ceux édifiés autour de manifestations naturelles (fig. 169b), même si, comme on l'a vu, les seconds connaissent en moyenne des monumentalisation plus tardives et plus abouties. La fin de leur fréquentation est centrée sur le IV<sup>e</sup> s. avec un pic plus précoce que les sanctuaires ruraux isolés, entre 360 et 380. Ces derniers (fig. 169c) sont donc ceux qui connaissent les fréquentations les plus tardives, puisque 15 (60 %) sont encore occupés en 380 et que près d'un tiers sont même fréquentés au-delà des années 400. Les cas documentés (Imphy, le Chasseron ou Nitry par exemple) révèlent cependant que le mobilier abandonné lors de ces ultimes visites est systématiquement modeste, sous forme d'épandages de monnaies de très faible valeur qu'il est tentant de rattacher à des pratiques individuelles (Nouvel, 2013 et *infra*). Il semble en tout cas que l'isolement et le caractère rural des sites soient des facteurs clairement favorables à une poursuite tardive des fréquentations cultuelles.

Enfin, les trois sanctuaires associés à des établissements ruraux connaissent une fin de fréquentation précoce, antérieure au début du IV<sup>e</sup> s. Les temples des ferriers du Haut Pied à Joigny et du Crot au Port à Fontenay-sous-Vézelay présentent d'ailleurs un faciès très semblable, puisqu'ils disparaissent au milieu du III<sup>e</sup> s., en même temps que le reste de l'unité d'exploitation voisine. Concernant le site de Freudenberg à Langres, on rappellera ici que les indices sont minces pour supposer la poursuite de l'occupation sur le temple, alors que le reste du relais demeure encore largement fréquenté jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. (Joly, 2001, p. 75-76).

## DES CONDITIONS D'ABANDON TRÈS VARIÉES

Les modalités de ces abandons sont donc révélatrices. Elles ont fait l'objet d'une attention particulière puisque, dans un certain nombre de cas, la fouille a livré des indices assez précis sur les modalités d'abandon, voire de destruction des aménagements cultuels. Ces quelques éléments, rassemblés sur les sites les mieux connus, permettent de mieux confronter les rares données exploitables (fig. 170).

Le cas de la Fenotte à Mirebeau permet d'illustrer le premier parcours possible : celui d'un étiolement progressif de l'entretien et des fréquentations (fig. 171). Les données révélées par l'archéologie permettent difficilement de l'illustrer. Il s'agit d'un four à chaux, d'une fosse d'extinction de chaux vive bien datée de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du début du IV<sup>e</sup> s.

La fouille d'un des sanctuaires du complexe monumental situé en périphérie de Mandeure, au lieu-dit le Champ des Fougères, permet d'observer d'autres modalités d'abandon (fig. 172) : un démantèlement concerté et rapide (Thivet, Nouvel, 2013). La conservation, par place, des niveaux correspondant aux états 5 (vers 220-320), 6 (vers 320-330) et 7 (entre 330 et le VI<sup>e</sup> s.) permet de suivre pas à pas la fin du complexe (fig. 173). La phase 5 est marquée par une désaffectation progressive, observable à travers la déstabilisation des infrastructures, les réparations de fortune et l'amoncellement de mobilier

résiduel en périphérie de la cour annulaire externe. La présence d'un pied de statue monumentale en marbre dans l'un des contreforts élevés à cette période laisse entendre que le sanctuaire est peut-être même déjà en partie dénudé de sa parure monumentale. Certains indices laissent supposer que quelques petites portions de la galerie périphérique s'étaient déjà effondrées à cette date. L'essentiel est cependant encore en élévation et conserve son appareil monumental. Ce n'est qu'au cours de la période suivante, entre 320 et 330 d'après les indices monétaires, qu'une opération de récupération systématique des blocs en grand appareil a été réalisée. Elle est révélée par la présence de fosses d'arrachement des stylobates du péribole, mais aussi de la galerie périphérique et de la porte monumentale qui permettait l'accès au quartier monumental (fouilles J. Monnier 2003 ; Barral *et al.*, 2011, fig. 16). Cette opération est contemporaine de l'édification, 100 m au nord, d'une fortification qui empiète en partie sur l'assiette du sanctuaire. Son premier état est justement contemporain des opérations de démantèlement (voir l'article de S. Blin et C. Cramatte, *supra*, p. 51-63). Bien qu'en grande partie récupérée à l'époque moderne, la fortification renfermait quelques éléments de grand appareil qui proviennent probablement du sanctuaire du Champ des Fougères et/ou d'un autre sanctuaire du quartier monumental. Par la suite, le monument n'est plus fréquenté, jusqu'à de nouvelles opérations de spoliation (du petit appareil cette fois) et au développement d'une modeste occupation au cours du haut Moyen Âge. Parallèlement, le sanctuaire voisin du Clos du Château continu à être fréquenté au moins jusqu'aux années 380, livrant des séries monétaires abondantes du troisième quart du IV<sup>e</sup> s., qui manquent totalement au Champ des Fougères. Ce résumé laisse supposer que les autorités en charge de l'édification de la fortification (la *Legio I Martia* d'après les estampilles découvertes, voir l'article de S. Blin et C. Cramatte, *supra*, p. 51-63) ont fait un choix dans la parure religieuse de la ville pour disposer de matériaux de construction. Ils l'ont porté sur un complexe jugé secondaire, apparemment déjà en mauvais état, tout en conservant, peut-être, la vocation et l'activité du sanctuaire voisin, peut-être plus important.

D'autres exemples laissent penser que quelques sites au moins ont été volontairement détruits, sans que cette opération ait eu pour objectif la récupération de matériaux. Trois cas, assez similaires à l'examen des données, peuvent être versés au dossier.

Le premier, Champagne à Nitry, a fait l'objet d'une fouille récente qui a permis de mettre en évidence huit phases successives (Nouvel, 2003). Au cours des trois derniers siècles d'utilisation du site (phases 7 et 8), les témoins matériels se font de moins en moins présents. Seul le temple central est encore fréquenté au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. comme le montrent les éléments (monnaies essentiellement) recueillis sur le sol de la *cella* et du déambuloire (fig. 160, n° 5). Il est certain que ce site faisait encore l'objet d'un entretien minimal au cours du III<sup>e</sup> s., sinon dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Les fouilles ont en effet révélé un mur tardif, sans fondation, élevé directement sur le hérisson de la *cella* à l'est, réduisant son espace interne et permettant à la statue de culte, en place depuis l'époque augustéenne, de se trouver au centre du nouvel espace ainsi délimité. Jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s., son nettoyage est régulièrement réalisé, comme l'indique l'absence d'éléments du III<sup>e</sup> s. et du début du IV<sup>e</sup> s. à l'intérieur du bâtiment.

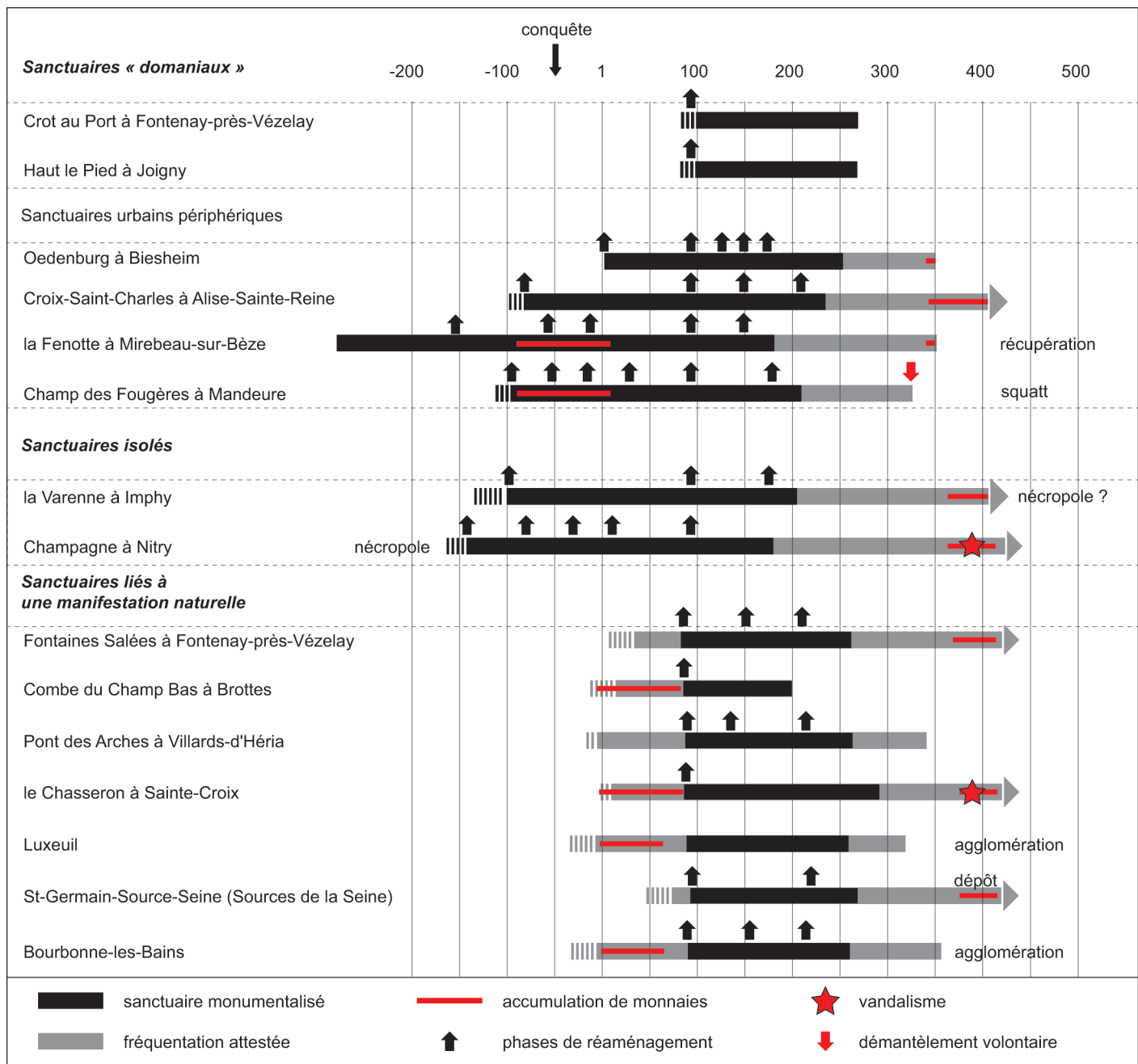


Fig. 170 – Parcours de quelques sites culturels du Centre-Est depuis leur création jusqu'à leur abandon (DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

Tout change dans la seconde moitié de ce siècle. La découverte de plusieurs perles tubulaires en verre datées de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. aux abords des vestiges de la statue de culte laissent à penser que ces pratiques avaient toujours pour centre la *cella* et sa *figura*. Il est même possible que ces perles appartenaient à un collier déposé sur la statue. Aux alentours, la concentration de monnaies est notable. Enfin, entre le dépôt de ce collier et le début du V<sup>e</sup> s., la statue est détruite volontairement comme l'indique l'étude des quelques 50 kg de fragments. La taille et l'homogénéité des éclats (fig. 174), la présence d'éléments provenant de la masse de la statue et l'absence de traces de gel interdit *a priori* d'autres hypothèses telles qu'une destruction due aux éléments naturels ou une spoliation. Sur ces vestiges laissés en place, les offrandes vont pourtant se poursuivre, car plus d'une dizaine de monnaies

de la dynastie théodosienne ont été découvertes dans la fine couche surmontant les gravats. Il semble donc qu'à Nitry, la fin de l'activité du sanctuaire soit marquée par un acte violent, qui n'a pas pour objectif la récupération des matériaux (d'ailleurs très modestes), mais bien la destruction de la *figura*. Cet épisode ne scellera cependant pas définitivement le sort du site puisque dans les années qui suivent, la continuité des pratiques de *iactatio* confirme la poursuite de dépôts à caractère cultuel.

Le cas de Nitry, s'il ne doit pas être généralisé, renvoie cependant à d'autres observations concordantes.

Celui dégagé au sommet du Chasseron (Vaud, Suisse) présentait en son centre une vaste excavation, support de poteau de fortune ou fondation de la base de la *figura*. Son remplissage supérieur contenait un certain nombre de petites monnaies de la

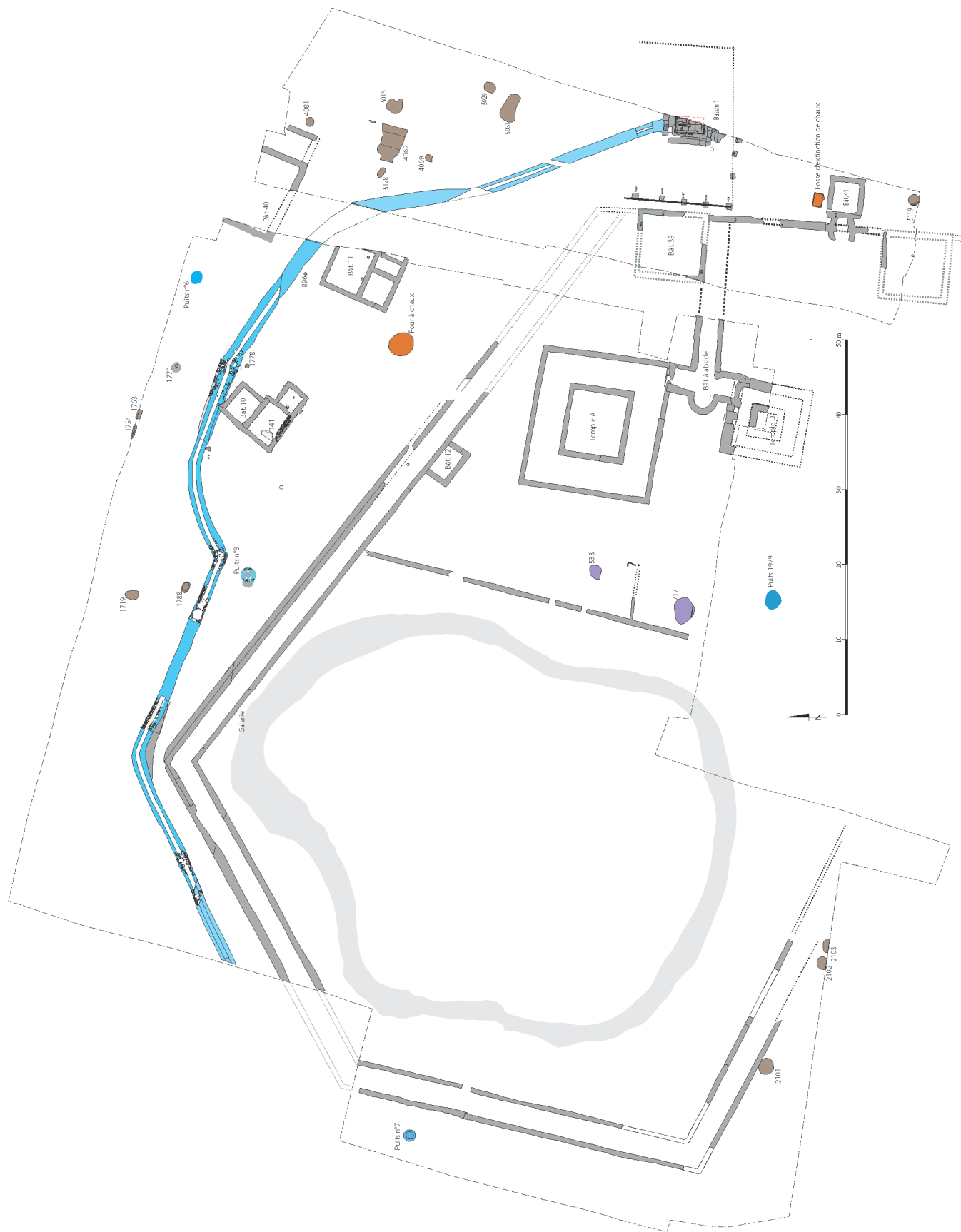


Fig. 171 – État 6, fin du 1<sup>er</sup> s. : dernier état d'aménagement du sanctuaire de Mirebeau, Côte-d'Or (Lingons) (DAO : M. Joly, Université Paris-Sorbonne).

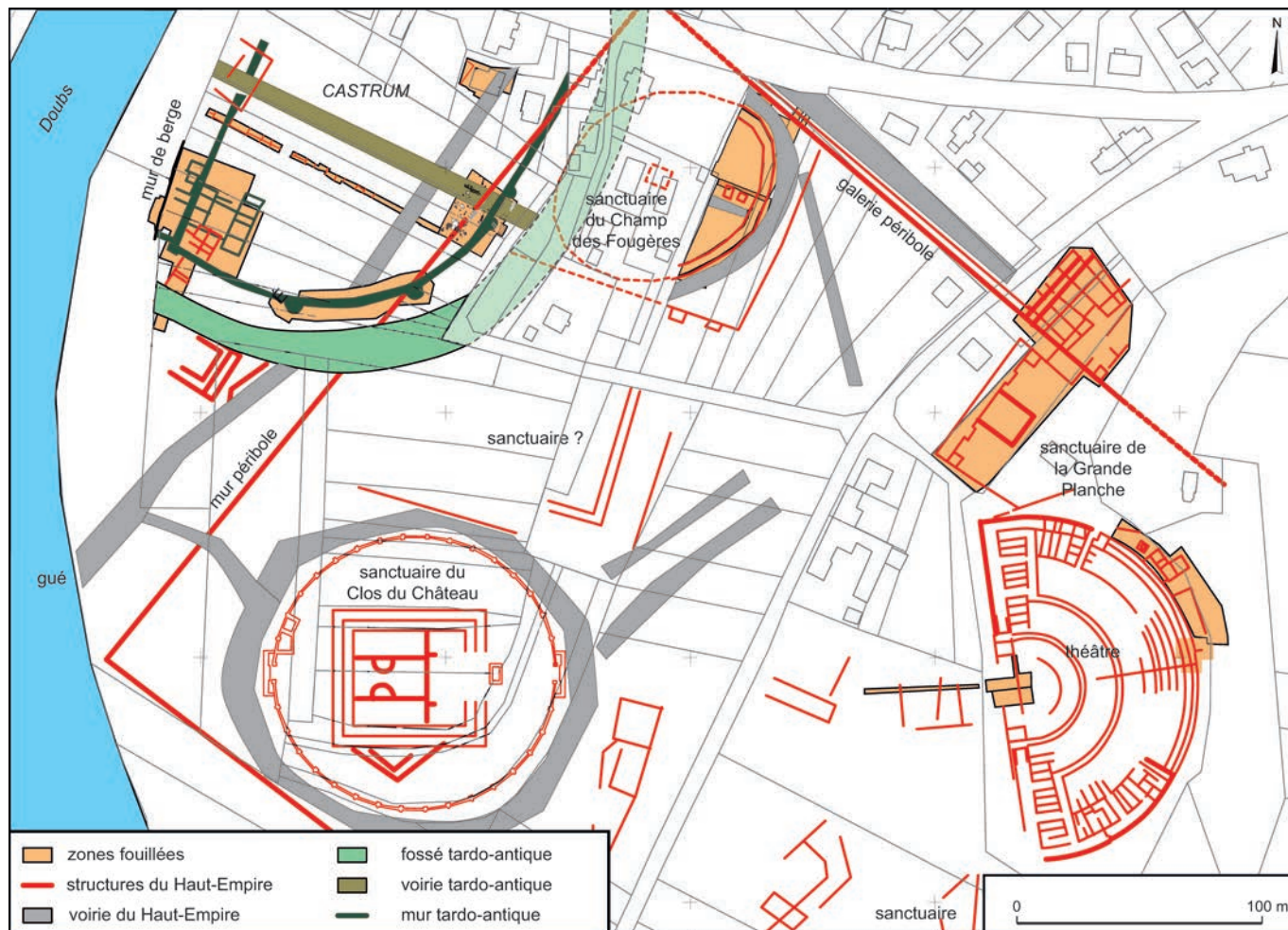


Fig. 172 – Organisation interne du complexe religieux monumental situé en périphérie méridionale de l’agglomération antique de Mandeur/ Epomanduodurum (Doubs) et localisation des sanctuaires du Champ des Fougères et du Clos du Château (DAO : PCR Mandeur).

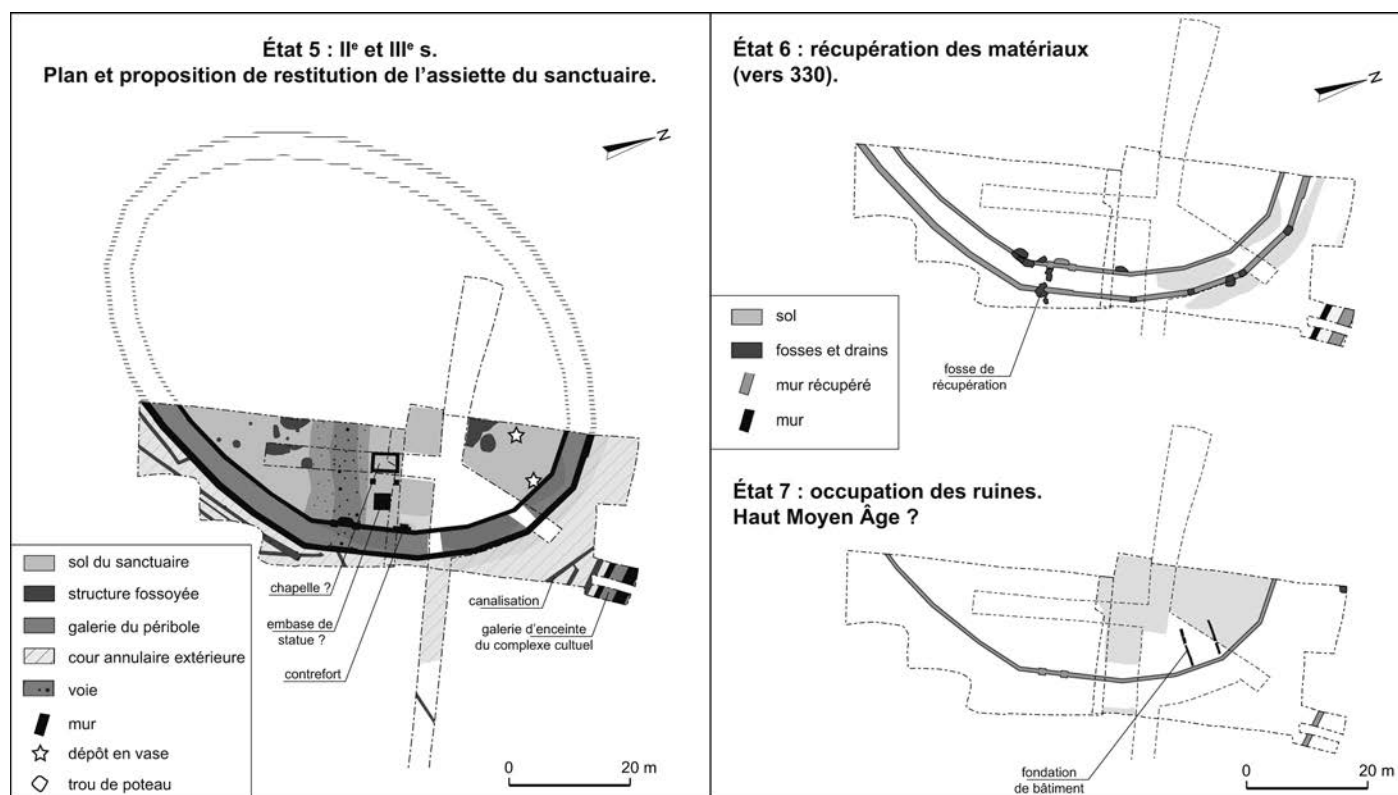
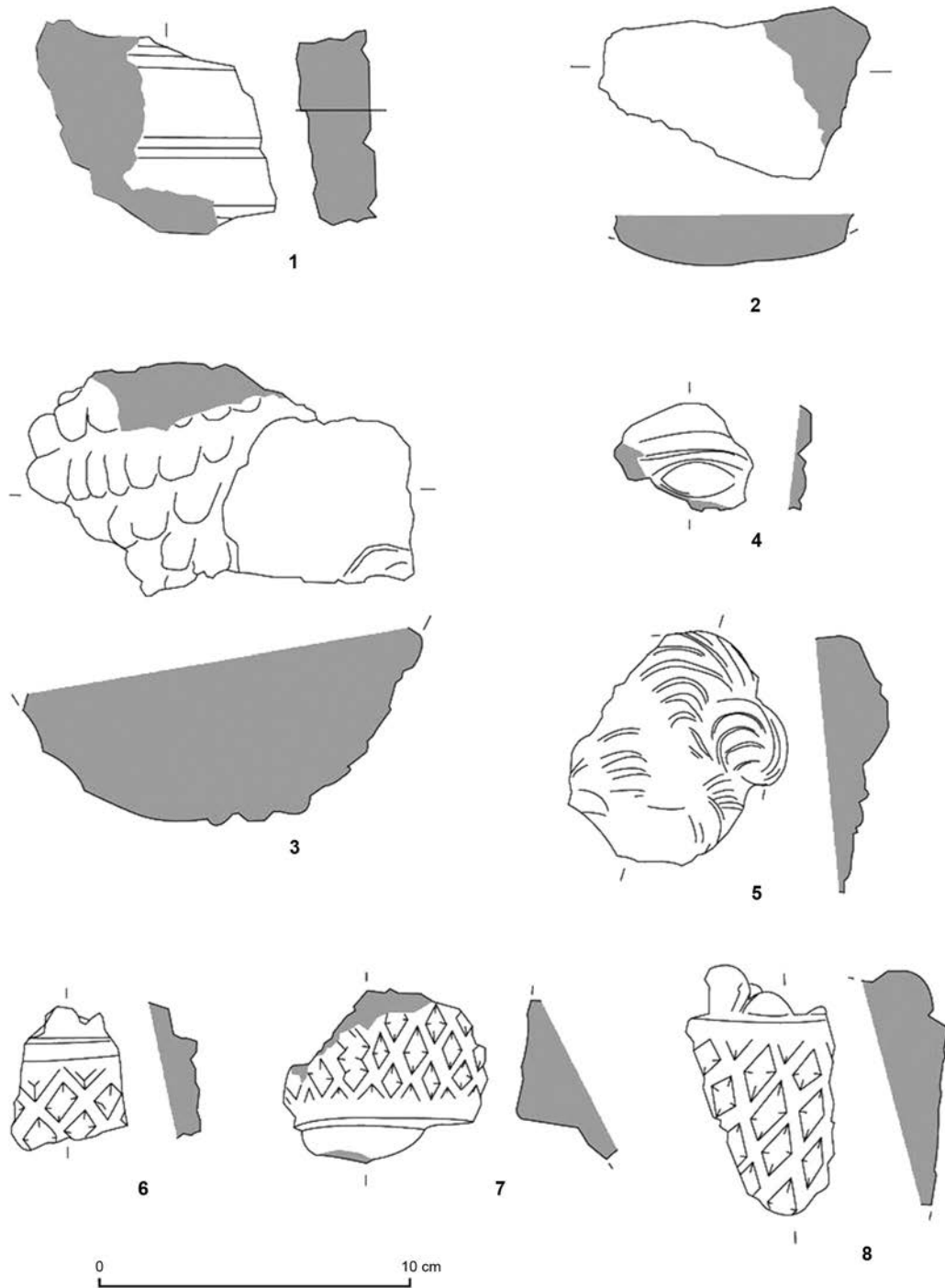


Fig. 173 – Les états contemporains du démantèlement du sanctuaire du Champ des Fougères à Mandeur, Doubs (DAO : M. Thivet et P. Nouvel, Université de Franche-Comté).



**Fig. 174** – Quelques éléments fragmentés de la figura retrouvés sur le sol du sanctuaire de Champagne à Nitry, Yonne (DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté, d'après Cl. Rolley).

fin du IV<sup>e</sup> s. qui correspondent peut-être à une étape de destruction finale du bâtiment, déjà passablement délabré depuis la fin du II<sup>e</sup> s. (Luginbühl *et al.*, 2007).

Le temple du sanctuaire situé au sommet du Montmarte, commune de Vault-de-Lugny (Yonne), a livré un ensemble remarquable de statuaire. Bien que le site ait été fouillé très anciennement, en 1822, on connaît leur localisation précise grâce à un plan (Delor, 2002, p. 749-751). Les fragments de marbre et de calcaire fins, apparemment brisés à coup de masse, avaient été répandus dans le déambulatoire du monument sans

qu'ils aient fait, observation étonnante, l'objet d'une exploitation chauffournière. L'analyse des monnaies conservées au musée d'Avallon confirme que la fréquentation de ce site se poursuit jusqu'en 378 au moins, sans que l'acte de vandalisme, si c'en est un, puisse être précisément daté (Nouvel, Izri, 2009).

Le dernier exemple, celui de Crain, à quelques kilomètres des sites de Nitry et du Montmarte, est encore plus étonnant. Le lieu de culte, situé au lieu-dit Buisson de la Parparée, a fait l'objet d'une fouille de qualité vers 1970 (Delor, 2002, p. 325-327). M. Bonneau y a dégagé le cœur d'un sanctuaire plus étendu

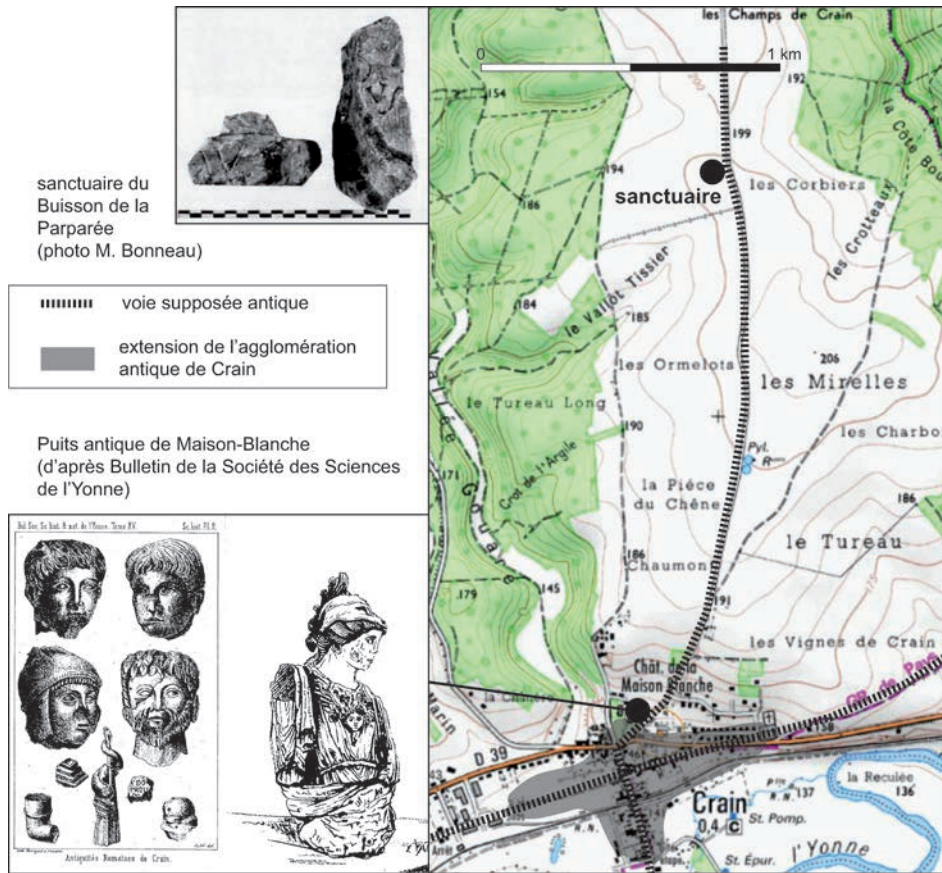


Fig. 175 – Éléments de statuaire provenant du temple de Buisson de la Parparée et du puits de Maison-Blanche à Crain dans leur contexte archéologique antique (d'après la Société des Sciences de l'Yonne ; cliché : M. Bonneau ; DAO : P. Nouvel, Université de Franche-Comté).

(fig. 160, n° 6). Le temple lui-même n'a pas livré beaucoup de mobilier, la monnaie la plus récente découverte dans le déambulatoire remontant ici aussi à la période 375-378. Le tronc adjacent (fig. 160, n° 6b), violé, conservait encore quelque 207 moyens-bronzes dont la plus récente (usée cependant), date de 192. Les fouilleurs ont noté la présence d'une épaisse couche de cendre qui révélait, selon eux, un incendie scellant l'existence du sanctuaire. Au centre de la *cella*, on trouve une fosse peu profonde (fig. 160, n° 6a), probablement destinée à accueillir la base d'une *figura*. Quelques fragments de sa base et d'une statue représentant Minerve ont d'ailleurs été découverts, brisé et calcinés, éparpillés alentours (fig. 175). Ces éléments doivent être rapprochés d'une série de sculptures brisées similaires recueillies en 1853 à 2 500 m de là, au fond d'un puits au lieu-dit Maison-Blanche, en périphérie d'une probable agglomération antique située sous le bourg actuel de Crain. Ces fragments proviennent vraisemblablement d'un lieu de culte, puisqu'ils associent les fragments du torse d'une statue de Minerve plus grande que nature et des têtes ex-voto en pierre et un fragment de caducée (fig. 175, en bas à gauche), à trois inscriptions dont une mentionnant explicitement Minerve et *Ritona* (CIL, XIII, 2892). Le fragment le plus important, correspondant vraisemblablement à la *figura* de Minerve, est réalisé dans un calcaire similaire à ceux recueillis sur le temple du Buisson de la Parparée. Certains pourraient même appartenir à sa base même si aucun collage n'a pu être confirmé (fig. 175, en haut à gauche). Ces quelques indices forment ici un faisceau qui permet d'imaginer que ce sanctuaire a, lui aussi, subi une destruction volontaire qui a avant tout visé les statues de culte. Le processus pourrait être suivi pas à pas : démantelés, martelés, les fragments les plus reconnaissables ont été précipités quelques centaines de mètres plus loin au fond d'un puits.

Ces sanctuaires ruraux isolés présentent vraisemblablement tous les quatre les stigmates d'un vandalisme, dont la motivation semble avant tout la destruction matérielle des *figurae*. Les éléments recueillis confirment qu'il ne s'agit pas là d'une simple opération de démantèlement ou de récupération puisque les statues elles-mêmes ne sont pas transformées en chaux, mais réduites en morceaux ou même définitivement enfouies dans un puits. La chronologie des événements, apparemment postérieurs à la fin des années 370, pourrait nous orienter vers des comportements anti-paiens. Ces actions signent la fin des fréquentations du lieu de culte dans deux cas sur quatre. Mais à Nitry, sinon au Chasseron, la fréquentation se poursuit au moins pendant une vingtaine d'années, indiquant par-là que la destruction complète des éléments du culte ne signifie apparemment pas, dans l'esprit de tous, la fin du culte lui-même.

P. N. et M. J.

## ANNEXE

### LIEUX DE CULTES ET PRATIQUES CULTUELLES EN GAULE À L'ÉPOQUE TÉTRARCHICO-CONSTANTINIENNE : LE TÉMOIGNAGE DES *PANÉGYRIQUES LATINS*

Cette annexe a pour objet d'exploiter une source négligée mais riche sur les réalités du paganisme des années 290-300 en Gaule de l'Est (Autun ; Trèves). Ce travail est rendu possible par le fait que le recueil des *Panegyrici latini* a bénéficié de bonnes éditions/traductions en français, anglais et italien (Galletier, 1949-1955 ; Nixon, Rodgers, 1994 ; Lassandro, Micunco,

2000), sur lesquelles se sont fondés des travaux récents (Rees, 2002 ; Rönning, 2007 ; Hostein, 2012) qui en ont réévalué le contenu, en montrant que malgré leur caractère rhétorique et encomiastique, les informations livrées par les auteurs de ces discours demeurent souvent précises et fiables. En cela, ce corpus est révélateur des préoccupations et de l'environnement des élites gallo-romaines de l'entourage des empereurs de Trèves et de Milan (Constance, Maximien, Constantin). Dans ce cadre, il convient d'accorder une attention toute particulière aux *Panegyriques latins*, II, III, IV, V, VI, VII et VIII, selon la numérotation proposée par Édouard Galletier dans la Collection des Universités de France, prononcés à Trèves et Autun, entre 297 et 311 apr. J.-C. (présentation et résumé de ces discours dans Galletier, 1949-1955 ; Nixon et Rodgers, 1994 ; commentaires dans Rees, 2002 et Hostein, 2012).

### PANÉGYRIQUE LATIN, II (10) – TRÈVES, 287 APR. J.-C.

#### Extrait n° 1 – PL, II (10), 6, 4

Après une victoire fulgurante sur les Germains, Maximien revient à Trèves où l'enthousiasme populaire, la *laetitia publica*, se manifeste à travers des rituels païens (autels allumés ; sacrifices ; prières au *numen* du prince) :

« [...] *laetitia et exultatione et aris flagrantibus et sacrificis odoribus accensis numini tuo implesti [...]* »

### PANÉGYRIQUE LATIN, III (11) – TRÈVES, 291 APR. J.-C. (?)

#### Extrait n° 2 – PL, III (11), 10, 5

Le passage, relaté par un orateur gallo-romain, ne concerne pas la Gaule mais le nord de l'Italie. Maximien traverse la campagne après avoir passé les Alpes pour se rendre à Milan/*Mediolanum* où il doit rencontrer Dioclétien. Le panégyriste anonyme décrit une sorte d'*adventus/apantèsis* « rural » : les paysans de tous les *vici* de la région viennent à la rencontre des princes, allument des autels, font brûler de l'encens, procèdent à des libations, sacrifient des victimes, chantent les louanges des dieux immortels dans l'allégresse :

« [...] *concurrere inter se agricolae, nuntiare totis vicis visa, arae incendi, tura poni, vina libari, victimae caedi, cuncta gaudio calere, cuncta plausibus tripudiare, dis immortalibus laudes gratesque cantari, non opinione traditus, sed conspicuus et praesens Iuppiter cominus invocari, non advena, sed imperator hercules adorari.* »

### PANÉGYRIQUE LATIN, IV (8) – TRÈVES, 1<sup>ER</sup> MARS 297 APR. J.-C.

#### Extrait n° 3 – PL, IV (8), 21, 2

L'orateur anonyme évoque, dans la péroraison de son discours, la restauration de l'Empire assurée par les victoires de Dioclétien et de ses collègues. Les empereurs repeuplent les campagnes en Thrace et en Occident (Nerviens, Trévires, Tricasses, Ambiens, Bellovaques, Lingons) en y envoyant des prisonniers barbares. Dans la cité des Éduens, en plus de cela, les princes relèvent le chef-lieu de la cité, Autun/*Augustodunum*, en restaurant les maisons (*domus*), les bâtiments publics (*opera publica*) et les temples (*templa*) :

« [...] *accepit artifices et nunc exstructione veterum domorum et refectioe operum publicorum et templorum instauratioe consurgit.* »

### PANÉGYRIQUE LATIN, V (9) – AUTUN, PRINTEMPS 298 APR. J.-C.

#### Extrait n° 4 – PL, V (9), 3, 2

Discours prononcé à Autun devant le gouverneur de Lyonnaise par Eumène, un Éduen ancien membre de la chancellerie impériale ; le discours vise à convaincre de la nécessité de reconstruire le bâtiment des *scholae Maenianae* qui abrite les activités d'enseignement dans la cité. Dans ce passage (§ 3, 2), Eumène précise que les *scholae* doivent être restaurées en même temps que les *templa*.

#### Extrait n° 5 – PL, V (9), 4, 2

Eumène rappelle que les empereurs restaurent les temples d'Autun. Il emploie l'expression *templa reficere*.

#### Extrait n° 6 – PL, V (9), 8, 3

Les *scholae Maenianae* sont comparées à une *aedes Herculis atque Musarum*.

#### Extrait n° 7 – PL, V (9), 9, 4

Les *scholae Maenianae* sont construites dans le voisinage des deux temples les plus remarquables du centre monumental d'Autun : le *templum Apollinis* et le *capitolium*.

#### Extrait n° 8 – PL, V (9), 10, 2

Une fois les *scholae Maenianae* rétablies, les jeunes gens (*iuvenes*) vont chanter les exploits des princes (*facta celebrare*) au moyen d'un *carmen* prononcé devant leurs autels (*ante aras*).

#### Extrait n° 9 – PL, V (9), 13, 2

Les *scholae Maenianae* sont assimilées à un *templum* conçu comme une *sedes litterarum*.

#### Extrait n° 10 – PL, V (9), 16, 5

Eumène loue les princes qui restaurent le monde après avoir vaincu les usurpateurs et les barbares. Dans ce contexte, il ajoute qu'il est prêt, à travers son action à Autun : « [...] *pro illorum salute devovere [...]* » employant là une formule caractéristique de l'épigraphie du culte impérial (*Pro salute...* ou encore *devotus numini maiestatique eius...*), présente sur les inscriptions contemporaines en Italie ou en Afrique par exemple.

### PANÉGYRIQUE LATIN, VI (7) – TRÈVES ?, 31 MARS 307 APR. J.-C.

#### Extrait n° 11 – PL, IV (8), 21, 2

Dans l'alliance qui unit Constantin à Maximien, à l'occasion du mariage du premier avec la fille du second, Fausta, l'Auguste



*senior* fait preuve d'exemplarité dans ses actions publiques. Avant les combats menés contre les barbares en Occident, Maximien prend les auspices (*auspicia bellis gerendis dare*).

**PANÉGYRIQUE LATIN, VII (6) – TRÈVES,  
FIN JUILLET 310 APR. J.-C.**

**Extrait n° 12 – PL, VII (6), 21, 1**

La dernière partie de ce discours, prononcé par un orateur éduen anonyme, est entièrement consacrée à la piété (*pietas*) de Constantin dont il a fait preuve au lendemain de l'élimination de Maximien Hercule dans un temple d'Apollon, son *comes*. C'est dans ce discours en particulier qu'il est question de ce que l'historiographie a qualifié, à tort, de « vision païenne de Constantin ». Dans le § 21, 3, l'orateur évoque les *vota* en l'honneur de Constantin prononcés à cette époque.

**Extrait n° 13 – PL, VII (6), 21, 3**

Dans le temple d'Apollon honoré par Constantin, ce dernier apporte des offrandes aux dieux immortels et voit le dieu :

« [...] *rerum tuarum felicitas admoneret dis immortalibus fere quae voveras, ubi deflixisses ad templum pulcherrimum ; immo ad praesentem, ut vidisti, deum.* »

**Extrait n° 14 – PL, VII (6), 21, 7**

Constantin est ensuite invité par l'orateur anonyme à visiter un temple d'Apollon situé en territoire éduen, sanctuaire érigé à proximité d'une source d'eaux chaudes. L'empereur est invité à donner des offrandes au trésor du temple ? (*donaria*) :

« [...] *Merito igitur augustissima illa delubra tantis donariis honestasti ut iam vetera non quaerant, iam omnia te vocare ad se templa videantur praecipueque Apollo noster, cuius ferventibus aquis periuria puniuntur [...]* »

**Extrait n° 15 – PL, VII (6), 22, 1-2**

Le sanctuaire éduen comprend un bois sacré, des temples, des fontaines :

« *Apollinis lucos et sacras aedes et anhela fontium ora [...] calentes aquas.* »

**Extrait n° 16 – PL, VII (6), 22, 1-2**

Dans la cité des Éduens et ailleurs en Gaule, l'empereur restaure (*reparare*), par sa *liberalitas*, les *loca publica* et les *templa pulcherrima*.

**Extrait n° 17 – PL, VII (6), 22, 6**

Quand l'empereur Constantin traverse des régions, sur ses pas naissent des villes et des temples :

« [...] *vestigia urbes et templa consurgunt.* »

**PANÉGYRIQUE LATIN, VIII (5) – TRÈVES,  
FIN JUILLET 311 APR. J.-C.**

**Extrait n° 18 – PL, VII (6), 8, 2**

Dans ce discours prononcé par un orateur éduen pour remercier Constantin d'avoir accordé une remise fiscale à la *civitas Aeduorum*, l'orateur évoque les *vota* prononcés en l'honneur de Constantin afin que son règne soit long et heureux : « [...] *vovemus, cui tam longa aetas [...]* »

**Extrait n° 19 – PL, VII (6), 8, 4**

Plus loin, il est question des statues des dieux présentes dans le cortège qui accueillit l'empereur lors de son *adventus* à Autun :

« [...] *omnium signa collegiorum, omnium deorum nostrorum simulacra [...]* »

**Extrait n° 20 – PL, VII (6), 14, 3**

Dans la péroraison du discours, fondée sur des effets littéraires (amplification des contraires), l'auteur relate comment, à l'annonce du bienfait accordé par le prince, les habitants des campagnes réapparaissent comme par enchantement, réoccupent leurs maisons et prononcent à nouveau des vœux dans les temples :

« [...] *revisunt domos, referunt vota templis [...]* »